



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-quatorzième session
Rome, 5-6 décembre 2001

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM

POUR LE

**PROJET DE DIVERSIFICATION DES REVENUS RURAUX DANS LA PROVINCE DE
TUYEN QUANG**

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Données d'expérience	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Viet Nam	2
DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET	3
A. Zone du projet et groupe cible	3
B. Objectifs et portée	4
C. Composantes	4
D. Coûts et financement	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	11
F. Organisation et gestion	11
G. Justification économique	12
H. Risques	13
I. Impact sur l'environnement	14
J. Caractéristiques novatrices	14
TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	14
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	15
 ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	17



APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD LOANS TO VIET NAM (PRÊTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU VIET NAM)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. DETAILED EXPENDITURE ACCOUNTS (ÉTATS DE DÉPENSES DÉTAILLÉS)	7
V. ORGANIZATION AND MANAGEMENT (ORGANISATION ET GESTION)	8
VI. FINANCIAL ANALYSIS (ANALYSE FINANCIÈRE)	13



TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Dong (VND)
1,00 USD	=	15 000 VND
1,00 VND	=	0,00007 USD

POIDS ET MESURES

Systeme métrique

SIGLES ET ACRONYMES

ASDI	Agence suédoise d'aide au développement international
FSF	Fonds pour l'amélioration des moyens de subsistance des femmes
ONG	Organisation non gouvernementale
S&E	Suivi et évaluation
UNOPS	Bureau des nations Unies pour les services d'appui aux projets
UPCP	Unité provinciale de coordination du projet

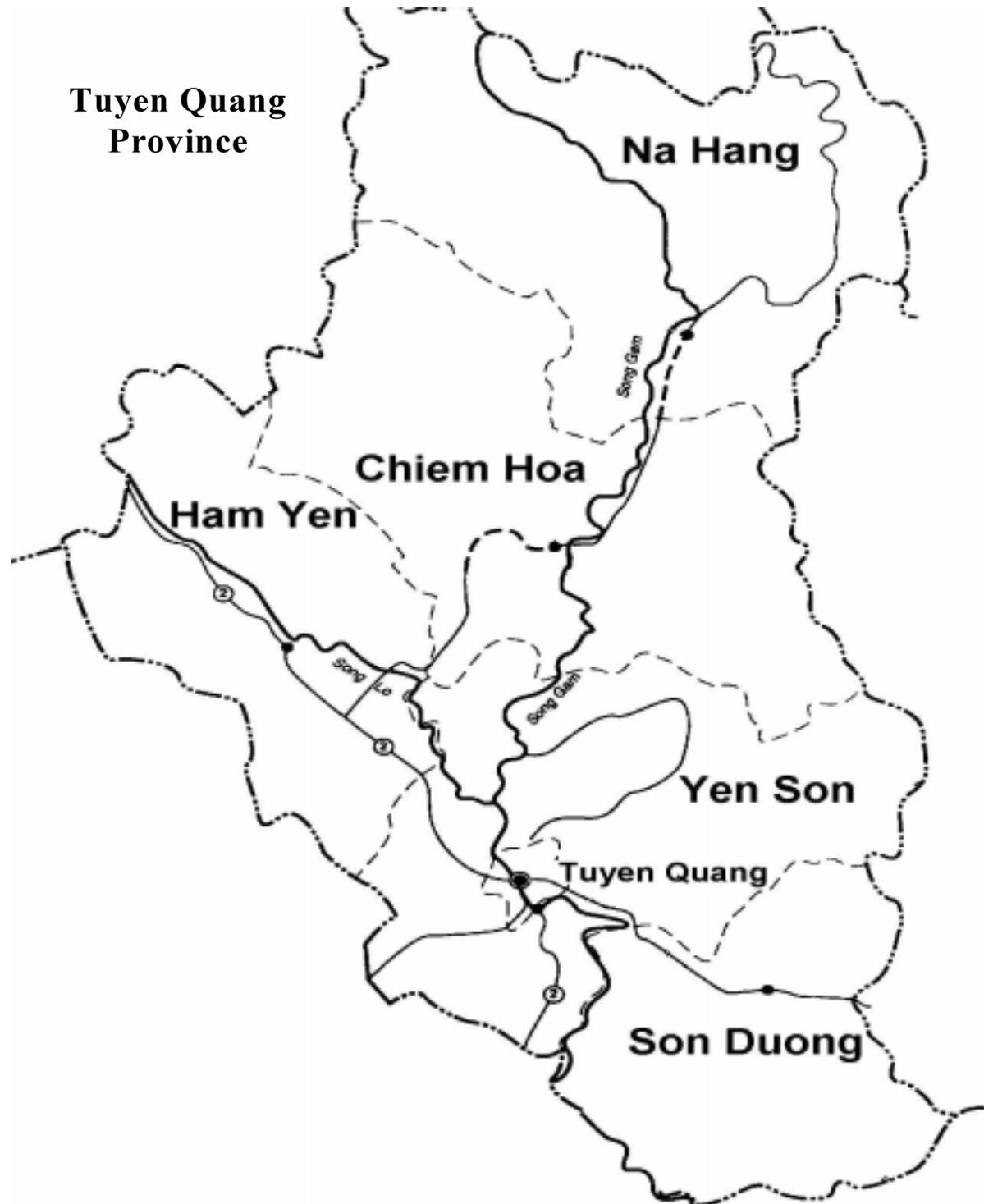
GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM

Année budgétaire

1^{er} janvier - 31 décembre



CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM

PROJET DE DIVERSIFICATION DES REVENUS RURAUX DANS LA PROVINCE DE TUYEN QUANG

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République socialiste du Viet Nam
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Comité populaire de la province de Tuyen Quang
COÛT TOTAL DU PROJET:	30,4 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	16,4 millions de DTS (équivalant approximativement à 20,9 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEUR:	Agence suédoise d'aide au développement international (ASDI)
MONTANT DU COFINANCEMENT:	5,0 millions de USD
CONDITIONS DU COFINANCEMENT:	Don
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	2,7 millions de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	1,8 million de USD
INSTITUTION CHARGÉE DE L'ÉVALUATION PROSPECTIVE:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires? Le projet a pour principal groupe cible les ménages pauvres des hautes terres de la province de Tuyen Quang, la priorité étant donnée aux minorités ethniques, aux femmes et aux ménages démunis. Il aura pour bénéficiaires 49 000 ménages vivant dans 936 villages situés dans les 66 communes les plus pauvres de la province. Parmi celles-ci, 42 sont considérées comme particulièrement défavorisées par le Comité des minorités ethniques et des zones montagneuses, du fait de leur situation géographique dans des zones montagneuses isolées, de l'insuffisance de leur infrastructure et de leurs faibles indicateurs du développement humain. Dans ces 66 communes, les minorités ethniques représentent respectivement 74% de l'ensemble des ménages et 83% des pauvres.

Pourquoi sont-ils pauvres? Les principales causes de pauvreté dans la zone du projet sont les suivantes: moyens de production insuffisants en raison de la petite taille des exploitations et du manque de capitaux; infrastructures d'accès aux marchés inadéquates; connaissance insuffisante des débouchés; risques excessifs liés à divers facteurs (maladies, mauvaise récolte, perte de bétail, naissances non désirées et catastrophes naturelles); difficultés d'accès aux ressources forestières qui jouent traditionnellement un rôle important dans la subsistance des ménages; épuisement des ressources naturelles dû à l'érosion du sol et au déboisement. Les ménages pauvres souffrent d'une grave insécurité alimentaire pendant trois à six mois par an. Ils ont recours à divers expédients: emprunt d'argent liquide à des prêteurs sur gages ou de quoi vivre à des voisins; travail hors exploitation contre un salaire (ou des denrées alimentaires) chaque fois que possible; vente de bétail; ramassage de produits forestiers pour la vente (souvent illégalement); diversification du régime alimentaire et réduction de sa qualité (en remplaçant, par exemple, le riz par du manioc et des patates douces); utilisation de l'épargne jusqu'à épuisement; enfin, et généralement en dernier ressort, réduction de la ration alimentaire. Les femmes rurales des communautés pauvres des hautes terres sont plus défavorisées que les hommes: en effet, leur charge de travail est extrêmement lourde, elles ont moins accès à l'éducation et aux moyens de production et elles sont mal représentées dans les institutions législatives/exécutives nationales à tous les niveaux.

Qu'attendent-ils du projet? Un certain nombre de besoins prioritaires ont été mis en évidence grâce à une évaluation participative de l'impact et des besoins menée avant la formulation, à savoir: le renforcement de la formation concernant l'agriculture et l'élevage, le crédit, la commercialisation, le stockage et la transformation des produits alimentaires, la problématique hommes-femmes et les soins de santé; l'accès au crédit et aux débouchés; l'amélioration des services de santé, d'éducation et de soins aux enfants; la construction de routes villageoises, intervillageoises et intercommunales; et l'achèvement et la remise en état des périmètres d'irrigation existants. Pour les minorités ethniques en particulier, il a été recommandé de compléter la formation agricole par la mise en place de parcelles de démonstration qui feraient apparaître les résultats des nouvelles techniques et des nouvelles variétés cultivées dans les conditions locales, compte tenu des difficultés existantes.

Comment participeront-ils? Le nouveau projet, qui représente un pas en avant par rapport aux réalisations du projet de gestion participative des ressources - Province de Tuyen Quang, financé par le FIDA, généralisera l'application des méthodes d'exécution décentralisées et participatives afin de donner aux communautés l'autonomie nécessaire pour participer au processus de développement. Les priorités des bénéficiaires seront définies dans un premier temps selon le sexe et regroupées ensuite dans les plans annuels formulés aux niveaux des villages, des communautés, des districts et des provinces. Le projet systématisera l'évaluation participative de l'impact. Chaque année, les conseils villageois de développement, appuyés par les organisateurs communautaires, évalueront l'impact tant du projet que des institutions villageoises renforcées, y compris les groupements d'épargne et de crédit, les groupements d'usagers et les conseils villageois de développement. Les groupements d'usagers participeront à la planification et à la réalisation des équipements et seront responsables de leur exploitation et de leur entretien après la construction.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À
LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM
POUR
LE PROJET DE DIVERSIFICATION DES REVENUS RURAUX DANS LA PROVINCE DE
TUYEN QUANG

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République socialiste du Viet Nam d'un montant de 16,4 millions de DTS (équivalant approximativement à 20,9 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du projet de diversification des revenus ruraux dans la province de Tuyen Quang. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA
STRATÉGIE DU FIDA¹**

A. L'économie et le secteur agricole

1. Le Viet Nam a obtenu au cours des 15 dernières années des résultats économiques remarquables, en grande partie grâce aux réformes des marchés entreprises au titre du programme de rénovation économique (*Doi Moi*). Entre 1992 et 1997, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a toujours dépassé 8% par an; elle s'est établie en moyenne à 5,75% au cours des deux dernières années et il est prévu qu'elle reste à ce niveau au moins pendant les deux prochaines années. Malgré ces résultats, avec un revenu national brut par habitant de 404 USD (en 2000) et une pauvreté largement répandue, le Viet Nam demeure un pays pauvre.

2. Soixante-dix% de la population active vietnamienne travaille encore dans le secteur agricole, qui assure environ 25% du PIB et 30% des exportations totales. Les terres cultivées sont rares (0,1 ha seulement par habitant – l'un des taux les plus bas du monde). Malgré la réduction progressive de sa part dans le PIB total, la production agricole a enregistré une forte croissance, atteignant en moyenne 4,4 % en 1995-1999. La superficie totale consacrée aux cultures vivrières s'est accrue de 2 à 3% par an, grâce à la progression de l'irrigation et des taux d'exploitation; par ailleurs, le rendement de la plupart des cultures annuelles n'a cessé de s'améliorer. Cependant, la croissance du sous-secteur des cultures vivrières est en train de se ralentir. Malgré la forte augmentation des superficies cultivées et de la valeur de cultures pluriannuelles telles que le caféier, l'hévéa et l'anacardier, la production de la plupart des cultures industrielles a stagné jusqu'en 1994. La croissance de ce sous-secteur est également en perte de vitesse du fait de l'accroissement spectaculaire de l'offre, conjugué à la chute des prix à l'exportation. De nombreuses plantations industrielles nouvelles sont situées sur les hautes terres, ce qui provoque parfois des conflits au sujet des droits fonciers entre les communautés locales et les milieux intéressés extérieurs.

¹ Voir l'appendice I pour de plus amples informations.



3. Jusqu'à une date récente, le sous-secteur de l'élevage a été relativement laissé de côté. Une nette augmentation du nombre de têtes de bétail a cependant été enregistrée pour les bovins (15% entre 1994 et 1998), les porcins (17%), les caprins et les ovins (20%) et les volailles (21%), en raison essentiellement de l'accroissement de la demande de viande de la population urbaine, qui s'accroît et devient plus aisée. La forêt naturelle du Viet Nam est estimée officiellement à 9,1 millions d'ha, mais moins de 2,2% peut être considérée comme de la forêt primaire. Le couvert forestier du pays est tombé d'environ 44% de la superficie terrestre totale en 1943 à tout juste 20% aujourd'hui, ce recul se poursuivant à un taux estimé à 1,6% par an en raison de l'exploitation forestière, de la demande de bois de feu et du défrichement à des fins agricoles. Le gouvernement, pour qui le déboisement ininterrompu est "la plus grave menace depuis la réunification", a lancé récemment plusieurs grands programmes de reboisement dans tout le pays.

B. Données d'expérience

4. La mission d'examen et d'évaluation du portefeuille de pays, conduite conjointement en juillet 2000 par le Bureau de l'évaluation et des études et la Division Asie et Pacifique du FIDA, a examiné les quatre projets financés par le FIDA exécutés actuellement au Viet Nam au profit de 1 146 400 bénéficiaires au total. Elle a formulé un certain nombre de recommandations dont il a été tenu compte, dans la mesure du possible, dans la conception du présent projet. Ces recommandations visent à: i) favoriser l'autonomisation des communautés cibles et l'application de mécanismes participatifs; ii) améliorer la mobilisation des communautés grâce la participation plus directe des organisations collectives et/ou des organisations non gouvernementales (ONG) internationales; iii) généraliser l'utilisation de dispositifs de financement souples afin de répondre aux besoins définis par les communautés; iv) renforcer les processus de développement induits par la demande, moyennant des investissements plus importants dans les activités de recherche et de vulgarisation participatives; v) développer les initiatives concernant les marchés, notamment l'amélioration de l'information sur les prix et sur le potentiel des marchés; vi) faciliter l'accès au microcrédit; vii) améliorer la sécurité de jouissance des terres agricoles; viii) élaborer une stratégie globale de développement de l'élevage, en accordant l'importance voulue au petit bétail et à une couverture vaccinale suffisante; ix) mettre en œuvre des composantes axées sur les problèmes propres aux femmes (microcrédit, réduction des corvées, et accès au combustible)); x) délivrer des certificats d'utilisation du sol au nom des deux époux; xi) acheter des intrants agricoles; enfin, xii) octroyer du crédit pour créer des installations de transformation de petite ou moyenne dimension et pour commercialiser les produits agricoles par le biais de coopératives.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Viet Nam

5. **Politiques nationales de lutte contre la pauvreté.** Plusieurs programmes de lutte contre la pauvreté sont en cours d'exécution dans le cadre du programme de lutte contre la faim et de réduction de la pauvreté, qui a été lancé en 1992/93 et a été récemment prolongé jusqu'en 2005. Au titre de ce programme, un certain nombre d'initiatives ont été engagées dans les domaines suivants: sédentarisation, réinstallation et création de zones économiques nouvelles; développement de l'infrastructure dans les communes pauvres; promotion de l'agriculture et de la production hors exploitation; amélioration des services de vulgarisation concernant l'agriculture, les forêts et les pêches; création de revenus; reboisement; épargne et crédit pour les pauvres; assistance particulière aux minorités ethniques; enfin, amélioration des services d'éducation et de santé destinés aux pauvres. Pour mettre en œuvre ces initiatives, une vaste gamme de politiques et de programmes sectoriels a été élaborée, les plus importants étant notamment: le programme 135 (1999-2005), qui apporte un appui aux communes les plus pauvres, les plus reculées et les plus montagneuses, et le programme 661, connu également sous le nom de programme de reboisement de cinq millions d'hectares. Parmi les autres initiatives du programme de lutte contre la faim et de réduction de la pauvreté figurent l'octroi de crédit subventionné et la fourniture d'intrants agricoles, et, plus récemment, l'exonération des droits de scolarité et la prise en charge des dépenses de santé.



6. **Activités de lutte contre la pauvreté d'autres grands donateurs.** Pour ce qui est de l'aide publique au développement, la province de Tuyen Quang a été quelque peu laissée de côté. Mis à part le projet de gestion participative des ressources - Province de Tuyen Quang, financé par le FIDA, la seule autre activité importante mise en œuvre jusqu'ici dans la province a été le projet de développement rural en zone montagneuse, financé par l'Agence suédoise d'aide au développement international (ASDI). La participation directe de l'ASDI à la formulation et à l'évaluation prospective du présent projet a permis d'examiner attentivement les enseignements tirés du projet de développement rural en zone montagneuse et de les appliquer de manière appropriée. Actuellement, aucune ONG ne travaille dans la province dans des domaines présentant un intérêt pour le projet.

7. **Stratégie du FIDA au Viet Nam.** Selon l'exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) du FIDA pour le Viet Nam, approuvé en décembre 1996, trois régions devraient bénéficier en priorité de l'appui du Fonds: les hauts plateaux du centre, et les régions côtières du nord et du centre-nord. Le COSOP a également mis en évidence une série de priorités sectorielles/sous-sectorielles ainsi qu'un groupe cible comprenant les minorités ethniques, les ménages dirigés par une femme et les agriculteurs pauvres qui vivent dans des zones reculées et sont tributaires pour leur survie d'une base de ressources naturelles fragile et insuffisante. Les priorités concernent: i) la diversification des produits agricoles; ii) l'appui aux activités rémunératrices hors exploitation (transformation des produits alimentaires, petit commerce et artisanat, moyennant la prestation de services financiers); iii) la régénération des ressources naturelles, avec notamment la gestion des sols et de l'eau; enfin, iv) la remise en état des infrastructures rurales.

8. **Raison d'être du projet.** La présente intervention est le deuxième projet financé par le FIDA dans la province de Tuyen Quang. Tout en tirant parti de l'expérience acquise au titre du projet de gestion participative des ressources, elle mettra en application plusieurs importantes options de développement. Bien que les résultats du projet précédent en matière de sécurité alimentaire aient été en grande partie obtenus grâce à l'accroissement de la production agricole, le nouveau projet visera essentiellement à améliorer le stockage, la transformation, le transport et la commercialisation des produits, et à promouvoir les microentreprises rurales en vue de diversifier les revenus ruraux. À cette fin, il renforcera le rôle joué par les ménages dans diverses activités économiques, notamment la fourniture d'intrants, gérée jusqu'ici dans une large mesure par des entreprises d'État. À la différence du projet de gestion participative des ressources qui n'a pas suffisamment atteint les habitants des hautes terres et les minorités ethniques, le nouveau projet fera de ces groupes ses principaux bénéficiaires moyennant: l'amélioration de l'accès aux ressources forestières et de leur utilisation; l'amélioration des systèmes de production agricole des hautes terres; des activités de recherche adaptative et des méthodes et du matériel de vulgarisation répondant mieux aux besoins des communautés des minorités ethniques. Les groupements d'épargne et de crédit seront créés dans une optique d'autonomisation, c'est-à-dire qu'ils ne serviront pas uniquement à l'acheminement du crédit. Enfin, compte tenu du rôle stratégique joué par les femmes en tant qu'agents du développement, la problématique hommes-femmes sera intégrée à toutes les activités du projet.

DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

9. La province de Tuyen Quang, située à environ 160 km au nord-ouest de Hanoï, fait partie de la région des hauts plateaux du nord et est essentiellement montagneuse (altitude maximum 1 400 m). Elle est divisée en cinq districts administratifs, 141 communes et 2 137 villages. Elle compte au total 610 200 habitants (137 900 ménages). Les minorités ethniques représentent près de 52% de la population totale et plus de 73% des pauvres. Les plus importantes sont les Tay (26%), les Dao (11%)



et les San Chay (8%). La population appartenant aux minorités ethniques est très nombreuse dans les districts du nord, en particulier ceux de Na Hang, Chiem Hoa et Ham Yen.

10. Le projet bénéficiera à 49 000 ménages vivant dans 936 villages situés dans les 66 communes les plus pauvres de la province. Cinquante-quatre d'entre elles sont des communes pauvres des hautes terres; les 12 restantes présentent davantage les caractéristiques des basses terres, mais la pauvreté y est très répandue. Des activités spécifiques seront conçues à l'intention des ménages les plus pauvres de ces communes.

B. Objectifs et portée

11. Ce projet, d'une durée de six ans, a pour objectif général d'améliorer la situation socio-économique de 49 000 ménages pauvres vivant sur les hautes terres, notamment les minorités ethniques et les femmes, en renforçant leurs capacités et leur rôle en matière de prise de décisions, en améliorant leur sécurité alimentaire, en favorisant la diversification des revenus ruraux, et en encourageant l'utilisation durable des ressources naturelles.

C. Composantes

12. Le projet comptera quatre composantes: i) sécurité alimentaire et diversification des revenus; ii) problématique hommes-femmes et moyens de subsistance des femmes; iii) développement des infrastructures villageoises; iv) gestion du projet.

Sécurité alimentaire et diversification des revenus

13. Cette composante vise à: améliorer la sécurité alimentaire des ménages pauvres des hautes terres et promouvoir la diversification des revenus ruraux grâce au développement du microfinancement et des microentreprises; accroître la production des systèmes d'exploitation agricole des hautes terres; améliorer l'offre de bétail et sa qualité ainsi que les services de santé animale; améliorer l'accès aux ressources forestières et leur utilisation; améliorer l'accès aux possibilités de formation technique et professionnelle.

14. **Développement du microfinancement et des microentreprises.** Les principales activités menées au titre de cette sous-composante comprendront notamment: i) la création d'une unité chargée du microfinancement et des microentreprises au sein de l'agence provinciale de la Banque vietnamienne de développement agricole et rural/Banque vietnamienne au service des pauvres; ii) la promotion des groupements d'épargne et de crédit en tant qu'institutions financières solides et viables. La création et la formation de ces groupements seront essentiellement du ressort des organisateurs communautaires au niveau des communes. Les groupements seront composés en grande partie de femmes, y compris celles appartenant à des familles pauvres. Ils recevront une formation générale, du matériel et de l'équipement pour leur établissement, et une petite allocation d'exploitation pour les trois années suivant leur création; iii) la fourniture de dons de contrepartie aux groupements après 6 à 12 mois d'activité, si les résultats sont satisfaisants, et d'un crédit additionnel au bout de 18 mois environ, à la même condition. La Banque vietnamienne au service des pauvres accordera des prêts aux groupements d'épargne et de crédit, qui en rétrocéderont ensuite le produit à leurs membres, à des conditions arrêtées par le groupement, pour répondre aux besoins de développement/consommation qu'ils auront eux-mêmes définis. Le crédit additionnel destiné à des opérations directes de prêt aux ménages pour des initiatives déterminées de fourniture d'intrants sera décaissé aux conditions normales par le biais de la Banque vietnamienne au service des pauvres; iv) des activités de formation à l'intention des groupements d'épargne et de crédit, des deux banques concernées et du personnel de l'Union des femmes, de l'Association des paysans et de l'Union des jeunes; enfin, v) des études de marché visant à repérer les microentreprises viables; la mise en place de groupements de commercialisation au niveau des villages/communes, un appui aux fins de la création de marques commerciales pour les produits des hautes terres, tels que le thé shan, le riz de



montagne, certains produits forestiers non ligneux et des objets artisanaux; le développement des débouchés pour ces produits.

15. Activités de vulgarisation et de recherche concernant les systèmes agricoles des hautes terres. Cette sous-composante comprendra: i) la mise en place d'écoles pratiques d'agriculture et des activités de recherche adaptative sur des sujets sélectionnés d'après les évaluations participatives des besoins menées tous les ans dans chaque village desservi par le projet; ii) une formation dans divers domaines spécialisés (production de champignons, amélioration de la sélection des animaux, production/gestion des produits forestiers non ligneux) à l'intention des agriculteurs jouant un rôle clé; iii) des démonstrations dans les exploitations concernant des activités spécifiques de production agricole, animale et forestière; iv) la création de petites pépinières commerciales gérées par des ménages de particuliers, afin d'accroître l'offre de plants d'arbres fruitiers, d'essences forestières et d'essences agroforestières, ainsi que de fourrage à l'échelon villageois; v) la création d'une pépinière d'essences forestières indigènes afin d'intensifier l'utilisation d'essences indigènes (arbres, bambous, plantes grimpantes et graminées pérennes) dans la zone du projet. La pépinière d'essences forestières indigènes fonctionnera selon le principe du recouvrement des coûts pour toutes les activités de production de plants; vi) la création de stations de démonstration de district dans les districts de Na Hang et de Chiem Hoa; vii) le renforcement des moyens du centre provincial de vulgarisation afin qu'il produise du matériel de vulgarisation pertinent, convenant aux hautes terres où vivent les minorités ethniques; enfin, viii) la formation des vulgarisateurs spécialisés dans les cultures, l'élevage, la foresterie et la protection des végétaux aux échelons des communes, des districts et de la province, dans les domaines de l'amélioration des systèmes de production et des méthodologies de vulgarisation.

16. Amélioration du bétail et santé animale. Les principales activités appuyées par le projet au titre de cette sous-composante sont les suivantes: i) sélection et distribution aux agriculteurs de mâles reproducteurs (buffles et taureaux) de meilleure qualité afin d'améliorer le cheptel local sur le plan génétique. Il sera demandé aux agriculteurs recevant des reproducteurs améliorés de verser une redevance, dont une partie sera remise au Département du développement agricole et rural qui assurera le remplacement des géniteurs; ii) installation de ménages spécialisés dans la sélection des porcs dans certaines zones d'élevage porcin moyennant l'octroi de crédit et une formation, en vue d'améliorer l'offre de porcelets et leur qualité; iii) amélioration du dispositif d'incubation des alevins dans le district de Yen Son et création d'un centre de distribution dans le district de Na Hang, afin de répondre à la demande de frai et d'alevins. Le dispositif d'incubation et le centre de distribution seront gérés selon le principe commercial du recouvrement des coûts; iv) distribution de volailles de races améliorées aux ménages les plus pauvres, avec remboursement en nature à destination d'autres ménages pauvres et création de petits couvoirs de poussins à des fins commerciales dans les communes; v) amélioration du laboratoire vétérinaire provincial et création de nouveaux dispensaires vétérinaires dans les districts de Son Duong, Ham Yen et Na Hang; vi) installation d'agents vétérinaires dans tous les villages desservis par le projet. Ces agents feront payer une redevance suffisante pour couvrir le coût des vaccins/médicaments utilisés et pour assurer la rémunération du travail fourni; vii) mise en place d'une chaîne du froid pour les vaccins, allant du niveau provincial à celui de la commune, moyennant la fourniture de matériel de conservation par le froid au laboratoire vétérinaire provincial et à chacun des cinq dispensaires vétérinaires de district; enfin, viii) formation du personnel du Département du développement agricole et rural, à tous les niveaux, en matière d'amélioration du bétail et de santé animale.

17. Gestion des terres forestières. Les principales activités menées au titre de cette sous-composante sont les suivantes: i) évaluation de la gestion des terres forestières; ii) élaboration d'un processus participatif pour l'attribution des terres forestières et la planification de l'utilisation du sol dans les communes du projet, afin de garantir l'équité et la transparence. Dans le cadre de ce processus, on examinera la qualité des terres forestières à distribuer et on déterminera les superficies et les types d'attribution les plus appropriés aux divers ménages, communes et villages; iii) mise en



œuvre des activités d'attribution des terres forestières/planification de l'utilisation du sol dans l'ensemble des communes et des villages du projet. D'après les estimations préliminaires, jusqu'à 100 000 ha de terres forestières pourraient convenir à des distributions dans la zone du projet; iv) appui technique au Département de l'administration foncière dans le domaine de la cartographie, des relevés et de la délivrance de certificats d'utilisation du sol; v) définition de méthodes visant à améliorer la gestion des terres forestières attribuées aux communes et aux villages; enfin, vi) formation du personnel de la Direction de la protection des forêts aux échelons concernés par la mise en œuvre du programme d'attribution des terres forestières et de planification de l'utilisation du sol et par les activités pilotes dans les villages/communes.

18. **Formation professionnelle.** Cette sous-composante comprendra: i) un appui en faveur de l'école provinciale de formation économique, technique et professionnelle afin d'améliorer le matériel de formation/ateliers; ii) la création d'écoles de formation économique, technique et professionnelle de district dans les districts de Na Hang, Chiem Hoa et Ham Yen; iii) l'octroi de bourses aux étudiants qualifiés originaires des communes du projet afin qu'ils participent à la formation technique et professionnelle; enfin, iv) la formation des formateurs aux méthodes d'enseignement améliorées et aux domaines techniques relatifs aux nouveaux cours.

Problématique hommes-femmes et moyens de subsistance des femmes

19. Cette composante a pour objectif de démarginaliser les femmes des communautés pauvres appartenant aux minorités ethniques des hautes terres en leur permettant d'accéder aux moyens de production et d'en avoir la maîtrise. La direction du projet et le personnel de l'organisme d'exécution recevront une formation concernant les besoins différents des hommes et des femmes, de manière à ce que les spécificités de chaque sexe soient régulièrement et systématiquement prises en considération. Un dispositif de suivi et évaluation (S&E) du projet sera conçu afin de fournir une information en retour sur la réalisation des objectifs de cette composante.

20. Des fonds pour l'amélioration des moyens de subsistance des femmes (FSF) seront créés pour toutes les communes du projet et dotés en moyenne de 30 000 USD par commune. Ils permettront aux femmes de mettre en œuvre les activités qu'elles considèrent utiles pour améliorer leurs conditions de vie. Les besoins spécifiques devraient énormément varier, selon la situation locale. Les FSF peuvent être utilisés pour les catégories générales d'activités suivantes: i) activités qui bénéficieront aux groupements féminins de villages (ou hameaux ou communes), comme par exemple la réparation d'un réservoir d'eau qui fuit, une assistance médicale supplémentaire et l'achat d'un appareil permettant d'économiser le travail (une pompe à eau). Pour chaque village la part du FSF consacrée à ces activités ne pourra dépasser 50%; ii) appui aux ménages démunis. Seuls les ménages de la catégorie 4, telle qu'elle est définie par le Ministère du travail, des invalides et des affaires sociales, auront droit à cet appui; enfin, iii) appui scolaire axé principalement sur la formation professionnelle de courte durée, assurée dans les écoles. Soixante-dix pour cent des dépenses effectuées au titre de cette catégorie doivent concerner des étudiantes. Les bénéficiaires apportent une contribution en acceptant une réduction de 10% de leur salaire en faveur de tout programme d'infrastructure financé par le FSF. Elles devront également verser une contribution de 10% en espèces pour l'achat de tout appareil permettant d'économiser le travail.

21. Une approche participative et fortement décentralisée sera appliquée pour la planification et la gestion des activités financées par les FSF. Un groupement villageois FSF sera créé dans chaque village, principalement pour repérer les activités susceptibles d'être financées par le fonds, gérer leur exécution, définir les besoins de formation et de soutien technique liés aux autres activités du projet, et sélectionner les candidates aux activités de formation financées par le projet. Ces groupements effectueront chaque année des évaluations participatives des besoins, auxquelles participeront toutes les villageoises. Un groupement communal d'appui FSF sera mis en place à l'échelon de la commune pour faciliter, coordonner et superviser les activités des groupements villageois. Les ressources du FSF seront virées au conseil communautaire de développement, sous contrôle du groupement



communal d'appui. Le projet apportera une aide à la création des groupements villageois FSF et des groupements communaux d'appui sous forme de formation, de fourniture d'équipement et de matériel de base, et d'une petite allocation annuelle pour couvrir les frais de fonctionnement.

22. Tandis que l'unité provinciale de coordination du projet (UPCP) veillera à ce que la problématique hommes-femmes soit prise en compte dans les activités, l'Union des femmes sera l'organisme d'exécution du programme des FSF. Le projet renforcera les capacités de l'Union des femmes au niveau de la province, des districts et des communes afin qu'elle applique des techniques participatives tenant compte des disparités entre les sexes à la planification et à l'exécution du projet et qu'elle analyse et documente la problématique hommes-femmes. L'Union provinciale des femmes recevra également un appui pour établir des relations de travail efficaces avec le Comité pour la promotion de la femme, auprès du Département du développement agricole et rural, et pour permettre les échanges d'observations pratiques sur les problèmes des femmes rurales.

23. **Certificats d'utilisation du sol.** Les certificats d'utilisation du sol individuels seront modifiés afin d'inclure les noms du mari et de la femme. Pour tout nouvel enregistrement de terres, le gouvernement provincial délivrera un arrêté officiel afin que les certificats puissent être établis au nom des deux conjoints; les anciens certificats² devront être également modifiés dans ce sens. Ces modifications seront approuvées par le Comité populaire de district, et les registres du district et de la province seront corrigés en conséquence. Le projet appuiera le processus de modification des certificats existants pour tous les ménages de la province. Ces modifications seront du ressort du Département provincial de l'administration foncière, lié par contrat à l'UPCP.

Développement des infrastructures villageoises

24. Cette composante vise à aider les communautés villageoises à sélectionner, construire et entretenir les petites infrastructures villageoises. Un fonds pour le développement des infrastructures villageoises, qui sera le mécanisme central de financement de la composante, sera créé pour chaque commune du projet. Le financement s'élèvera en moyenne à 135 000 USD par commune, selon le nombre de ménages participants et la distance les séparant du chef-lieu du district. En règle générale, la somme accordée sera suffisante pour financer trois à quatre opérations, parmi lesquelles: la réfection des routes reliant les villages aux communes; la construction de caniveaux et de petits ponts; l'amélioration des petits périmètres d'irrigation; la bonification des rizières; la construction de dispositifs d'alimentation des villages en eau (puits creusés, petits réseaux par gravité et collecteurs d'eaux pluviales); la construction de bâtiments (salles de classe, foyers scolaires, salles villageoises, dispensaires ruraux, marchés ruraux et toilettes publiques); la construction de lignes électriques à basse tension reliant les communes aux villages.

25. En dernier ressort, il reviendra aux villageois de décider comment leurs fonds doivent être utilisés et 80% au moins des ménages pauvres seront tenus de participer à cette prise de décisions. L'organisateur communautaire à l'échelon de la commune jouera un rôle important en informant les villages des options de financement possibles, des critères de sélection et de la voie à suivre. Ces organisateurs interviendront pour faciliter l'évaluation participative des besoins et aideront à les classer par ordre de priorité. La définition des besoins (effectuée par l'intermédiaire du groupement villageois FSF) sera différenciée selon le sexe.

26. Les conseils villageois de développement joueront un rôle essentiel dans toutes les activités de planification et de préparation, tandis que les conseils communautaires de développement seront chargés de l'ensemble de la gestion financière, de la coordination, de la facilitation et du suivi de l'exécution. Les fonds seront gérés sur un compte commun sous la direction des conseils communautaires de développement, mais les conseils villageois seront informés de la situation de leurs comptes. Les stations d'alimentation en eau à usage domestique/d'irrigation des districts, les

² On estime qu'environ 100 000 certificats d'utilisation du sol sont en circulation.



Départements des transports et des communications et les groupes de travaux publics seront chargés des activités suivantes: préparation des études préalables, des relevés et des plans techniques; supervision de la construction; formation des associations d'usagers. Les projets prévoient dans la mesure du possible l'application de techniques à forte intensité de main-d'œuvre afin de créer des emplois salariés pour accroître les finances des ménages pauvres, et tous les contrats de construction comprendront une clause spécifique à cet effet. Les emplois salariés seront accordés en priorité aux ménages pauvres. Les villageois accepteront une réduction de 10% de leur salaire à titre de contribution. Pour tous les équipements financés, des associations d'usagers seront constituées au stade de la planification de manière à ce qu'ils soient pleinement associés à la planification et à l'exécution. Ces associations seront également responsables de l'exploitation et de l'entretien après la construction.

27. Une formation sera dispensée aux institutions villageoises et aux associations d'usagers. Par ailleurs, les organisateurs communautaires recevront une formation dans les domaines suivants: promotion des groupements, évaluation des propositions, planification, gestion financière, gestion de la construction, suivi technique après construction, et entretien. Le personnel des services techniques de district bénéficiera également d'une formation afin de pouvoir utiliser les logiciels de conception des projets et de suivre l'avancement et l'impact, et il sera doté de matériel de dessin, de matériel simple pour les relevés, d'ordinateurs et de motocyclettes.

Gestion du projet

28. L'objectif de cette composante, dont le coût s'élève à 2,3 millions de USD seulement, soit 8% des coûts de base, est de mettre en place des services de gestion du projet décentralisés et efficaces. Les opérations seront principalement décentralisées vers les districts, l'UPCP étant responsable de la planification, de la coordination et du suivi. Le projet financera: un bâtiment nouveau qui abritera le bureau de l'UPCP; les salaires; les véhicules; le matériel de bureau et de communication; les frais et indemnités de voyage; les dépenses administratives; la formation du personnel; la coordination du projet; la mise en place d'un système de S&E; la méthode accélérée de recherche participative (MARP)/évaluation des besoins, qui donnera des indications permettant de définir la portée des activités du projet dans les villages cibles; et les évaluations participatives de l'impact effectuées périodiquement.

29. La composante prévoit également l'allocation de 2,7 millions de USD sous forme d'un fonds de réserve pour le développement (1,7 million de USD) financé par le FIDA et de ressources non affectées de l'ASDI s'élevant à 1,0 million de USD. On décidera de l'utilisation du fonds de réserve au moment du bilan à mi-parcours, selon la demande des bénéficiaires et les résultats obtenus par chaque organisme d'exécution. Lors du bilan à mi-parcours, on examinera également la possibilité d'étendre le nombre des activités pilotes de gestion forestière dans les villages et les communes et d'accroître le nombre des communes cibles. Les fonds non affectés de l'ASDI serviront à couvrir les besoins supplémentaires de formation et d'assistance technique mis en évidence pendant l'exécution.

D. Coûts et financement

30. **Coûts.** Les coûts totaux du projet sur six ans, y compris les provisions pour aléas, les droits et les taxes, sont estimés à 30,4 millions de USD (480 087 millions de VND), dont 11% en devises. Tous les coûts ont été calculés sur la base des prix de juin 2001. Les provisions pour aléas d'exécution, qui s'élèvent à 10% pour les travaux de génie civil et à 5% pour la formation et les dépenses d'exploitation et d'entretien, ont été incluses. Les provisions pour aléas financiers concernant les coûts en monnaie locale sont calculées sur la base du taux d'inflation prévu. Pour la conversion en dollars des États-Unis des coûts libellés en monnaie locale (dong vietnamien - VND), la méthode de la parité constante du pouvoir d'achat a été appliquée. Les dépenses d'équipement et les dépenses renouvelables s'élèvent respectivement à 88% et à 12% des coûts totaux. Les dépenses

renouvelables encourues après le projet représenteront moins de 0,3% du budget annuel de l'administration provinciale.

31. **Financement.** Les bailleurs de fonds envisagés pour le projet sont le FIDA, l'ASDI, le gouvernement et les bénéficiaires. Le gouvernement financera 100% de l'achat des terres ainsi que les salaires/indemnités, 40% des frais d'exploitation (en dehors des frais d'entretien afférents aux petites infrastructures villageoises), ainsi que l'élément taxes et droits de toutes les dépenses du projet. Les bénéficiaires apporteront des contributions en nature pour les activités financées au titre du fonds pour le développement des infrastructures villageoises et des FSF. L'ASDI financera à hauteur de 100% l'assistance technique et la formation. Le FIDA couvrira les éléments restants des coûts du projet.

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en milliers de USD)

Composante	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
A. Sécurité alimentaire et diversification des revenus					
Développement du microfinancement et des microentreprises	1 960	306	2 266	14	8
Vulgarisation et recherche sur les systèmes agricoles des hautes terres	1 558	223	1 782	13	7
Amélioration du bétail et santé animale	803	126	929	14	3
Gestion des terres forestières	825	305	1 129	27	4
Formation professionnelle	1 974	409	2 383	17	9
Total partiel	7 120	1 369	8 489	16	31
B. Problématique hommes-femmes et moyens de subsistance des femmes	2 329	309	2 639	12	10
C. Développement des infrastructures villageoises	10 464	478	10 942	4	40
D. Gestion du projet					
Gestion du projet	1 609	682	2 292	30	8
Fonds de réserve (FIDA et ASDI)	2 475	275	2 750	10	10
Total partiel	4 084	957	5 042	19	19
Total des coûts de base	23 997	3 114	27 111	11	100
Provision pour aléas d'exécution	287	22	310	7	1
Provision pour aléas financiers	2 767	245	3 012	8	11
Total des coûts du projet	27 052	3 381	30 433	11	112

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT
(en milliers de USD)

Composante	Gouvernement		FIDA		ASDI		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Sécurité alimentaire et diversification des revenus													
Développement du microfinancement et des microentreprises	144	5,6	1 836	72,0	569	22,3	-	-	2 549	8,4	333	2 192	24
Vulgarisation et recherche sur les systèmes agricoles des hautes terres	299	14,7	578	28,5	1 153	56,8	-	-	2 030	6,7	240	1 750	39
Amélioration du bétail et santé animale	86	8,3	782	75,7	165	16,0	-	-	1 033	3,4	137	868	27
Gestion des terres forestières	146	11,7	829	66,5	271	21,8	-	-	1 246	4,1	327	846	73
Formation professionnelle	507	18,9	1 498	56,0	671	25,1	-	-	2 676	8,8	434	2 160	82
Total partiel	1 182	12,4	5 522	57,9	2 829	29,7	-	-	9 533	31,3	1 471	7 817	246
B. Problématique hommes-femmes et moyens de subsistance des femmes	142	4,8	2 682	91,0	123	4,2	-	-	2 948	9,7	339	2 582	27
C. Développement des infrastructures villageoises	304	2,5	10 039	81,5	143	1,2	1 827	14,8	12 313	40,5	533	11 764	16
D. Gestion du projet													
Gestion du projet	1 038	41,0	685	27,1	810	32,0	-	-	2 533	8,3	728	1 690	116
Fonds de réserve (FIDA et ASDI)	-	-	1 977	63,7	1 128	36,3	-	-	3 105	10,2	311	2 795	-
Total partiel	1 038	18,4	2 662	47,2	1 939	34,4	-	-	5 639	18,5	1 038	4 485	116
Total, décaissements	2 665	8,8	20 906	68,7	5 034	16,5	1 827	6,0	30 433	100,0	3 381	26 647	404

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.



E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

32. **Passation des marchés.** Les marchés des biens et services financés à l'aide du produit du prêt seront passés conformément aux directives du FIDA en la matière. Trois modalités seront appliquées pour l'acquisition des véhicules, de l'équipement et des matériaux: appels d'offres internationaux pour les contrats dont le coût estimatif dépasse l'équivalent de 100 000 USD; appels d'offres locaux pour les contrats compris entre 10 000 USD et 100 000 USD; et consultation de fournisseurs à l'échelon national pour les contrats d'un coût inférieur à 10 000 USD. Par ailleurs, les marchés concernant les travaux de génie civil seront attribués par appel d'offres local si le coût dépasse 20 000 USD, ou après consultation de fournisseurs à l'échelon national pour les contrats d'un montant inférieur à 20 000 USD. Les marchés relatifs à la formation ou aux études spécialisées, à l'assistance technique locale et au fonctionnement des bureaux seront attribués directement. Tout marché de plus de 50 000 USD fera l'objet d'un examen préalable par l'institution coopérante.

33. **Décaissements.** Le Ministère des finances ouvrira un compte spécial libellé en dollars des États-Unis auprès de la Banque commerciale du Viet Nam à Hanoï. Un compte du projet libellé en VND sera ouvert et tenu par l'UPCP auprès de la trésorerie provinciale ou de l'agence locale d'une banque ayant l'agrément du FIDA, pour payer les entrepreneurs/fournisseurs locaux et les organismes d'exécution. Chaque trimestre, conformément au plan de travail et budget annuel (PTBA) approuvé, les fonds du compte spécial seront transférés à l'avance sur le compte du projet, par l'intermédiaire du compte de ressources. Le gouvernement versera également sa contribution sur ce compte sous forme d'avances trimestrielles, par l'intermédiaire de la trésorerie provinciale. Les avances de fonds seront mises à la disposition de chaque organisme d'exécution (pour les dépenses d'équipement et les dépenses renouvelables), conformément aux plans trimestriels d'activité convenus, une fois que l'avance du trimestre précédent sera entièrement justifiée.³

34. **Comptabilité et vérification des comptes.** Tous les comptes nécessaires seront tenus par l'UPCP conformément aux exigences du FIDA et aux normes de comptabilité acceptées au plan international. Les organismes d'exécution tiendront par ailleurs, aux divers niveaux, des comptes détaillés pour les activités financées par le projet. L'UPCP sera chargée d'examiner périodiquement les comptes des organismes d'exécution afin de vérifier qu'ils satisfont aux normes exigées. Un cabinet d'audit indépendant, choisi par l'UPCP par appel d'offres et approuvé par le FIDA et l'institution coopérante, vérifiera les comptes du projet chaque année. Le rapport certifié correspondant sera présenté au FIDA dans les six mois suivant la fin de chaque année budgétaire.

F. Organisation et gestion⁴

35. Le projet sera exécuté sur six ans. Le comité populaire provincial sera responsable de l'exécution courante. Le comité provincial de pilotage du projet et l'UPCP aideront le comité populaire pour la formulation générale des grandes orientations, la planification, la coordination, la supervision et le suivi des activités. L'UPCP relèvera directement du comité de pilotage mais, pour ses opérations courantes, elle sera juridiquement et administrativement indépendante. La plupart des personnels seront des fonctionnaires détachés des directions provinciales pour la durée du projet. Cependant, les postes clés de l'UPCP, notamment celui de directeur du projet, de directeur adjoint, d'ingénieur chargé des infrastructures villageoises, de chef-comptable, de chargé principal de S&E et de facilitateur communautaire provincial, seront pourvus par voie de concours pour la durée du projet.

36. L'unité de coordination du projet de district, créée dans chacun des cinq districts du projet, sera chargée de coordonner et de suivre les intrants, avec l'appui de l'UPCP et des institutions provinciales

³ Le dispositif des mouvements de fonds est illustré à l'appendice V.

⁴ Pour de plus amples informations, voir l'appendice V.



pour les questions techniques et les grandes orientations. La planification, la coordination et le suivi des activités du projet à l'échelon des villages/communes, ainsi que l'établissement des rapports, seront assurés par les conseils communautaires de développement et les conseils villageois de développement. Chaque composante et sous-composante sera exécutée au niveau de la province et du district sous la responsabilité d'un directeur d'activité désigné appartenant à l'organisme d'exécution concerné. Cinq institutions principales participeront à l'exécution du projet: le Département du développement agricole et rural, le Département des transports et des communications, l'union des femmes, la Banque vietnamienne de développement agricole et rural/Banque vietnamienne au service des pauvres, et l'école provinciale de formation économique, technique et professionnelle. Le personnel des principaux organismes d'exécution à l'échelon des districts sera responsable de l'exécution des activités.

G. Justification économique

37. **Analyse financière et économique.** Étant donné que les investissements productifs du projet seront induits par la demande, il n'est pas possible de calculer un taux de rentabilité interne estimatif pour l'ensemble du projet. Il ressort de l'analyse financière que de fortes augmentations du revenu net peuvent être obtenues grâce à toute une gamme d'activités de production agricole, animale et forestière. La rentabilité financière des diverses options de développement des microentreprises pourrait être également intéressante. Pour toutes les activités de production et pour les microentreprises, la rémunération du travail s'accroît ou reste largement supérieure aux taux de salaire en vigueur.

38. **Incidence sur les revenus des ménages.** Le projet procurera des avantages économiques à 49 000 ménages, soit au total 215 600 bénéficiaires. Cinq modèles de ménages représentatifs montrant l'impact potentiel du projet sur les divers ménages sont présentés en détail à l'appendice VI. Ils correspondent à différents systèmes de production et à différentes catégorisations de la pauvreté et font apparaître dans tous les cas une nette amélioration des revenus des ménages «avec projet», allant de 70% à près de 600%. Ces fortes augmentations mettent en évidence le très faible niveau des revenus des ménages «sans projet». La rémunération de la main-d'œuvre «avec projet», qui fait apparaître dans l'ensemble une nette amélioration par rapport à la rémunération «sans projet», est environ deux à trois fois plus élevée que le barème des salaires en vigueur. L'utilisation totale de la main-d'œuvre familiale «avec projet» augmente légèrement, atteignant 35 à 55% de la disponibilité annuelle de la main-d'œuvre familiale, ce qui laisse un excédent non négligeable de main-d'œuvre pour les autres activités, telles qu'un emploi salarié ou la gestion d'une microentreprise extra-agricole. Par ailleurs, les possibilités d'emploi salarié offertes par le fonds pour le développement des infrastructures villageoises donneront temporairement une forte impulsion à l'économie villageoise. Les familles les plus pauvres auront accès en priorité aux offres d'emploi salarié ainsi créées.

39. **Sécurité alimentaire des ménages et nutrition.** Les modèles de ménages représentatifs indiquent que le projet entraînera une nette amélioration de la sécurité alimentaire, avec notamment des revenus supplémentaires dégagés par les cultures commerciales, l'élevage, les jardins forestiers et les microentreprises, ce qui permettra à de nombreux ménages en déficit vivrier de disposer d'excédents.

40. **Avantages sociaux.** Les avantages sociaux importants qui dériveront du projet seront, entre autres, les suivants: i) amélioration de la situation socio-économique des minorités ethniques défavorisées vivant sur les hautes terres.; ii) démarginalisation des femmes; iii) réduction de l'isolement social et physique des villages reculés des hautes terres et amélioration de l'accès aux services de santé et d'éducation; iv) amélioration des possibilités d'emploi et des perspectives d'avenir des jeunes ruraux; v) renforcement des institutions villageoises qui seront plus à même de gérer les ressources communautaires de manière productive, durable et équitable; vi) amélioration de



la sécurité de jouissance concernant les terres forestières attribuées; enfin, vii) modernisation des infrastructures villageoises, avec à la clé des avantages pour l'environnement et la santé.

41. **Avantages pour les femmes.** La problématique hommes-femmes est intégrée à toutes les activités du projet et certaines d'entre elles, comme les groupements d'épargne et de crédit et les FSF, sont délibérément axées sur les femmes. Les avantages spécifiques seront notamment les suivants: i) renforcement du rôle des femmes dans la planification, l'exécution et le suivi des activités, et donc de leur influence sur l'affectation des ressources du projet; ii) amélioration de la capacité des femmes à assumer des rôles de direction, au départ dans les institutions soutenues par le projet, telles que les groupements d'épargne et de crédit et les groupements villageois FSF, et ensuite dans des institutions communautaires plus importantes et plus représentatives, telles que les conseils villageois de développement et les conseils communautaires de développement; iii) amélioration de la sécurité de jouissance concernant les ressources foncières, moyennant l'enregistrement conjoint de tous les certificats d'utilisation du sol au nom des deux époux; iv) avantages directs associés aux activités financées par les FSF; enfin, v) avantages directs liés aux investissements financés par le fonds pour le développement des infrastructures villageoises, dont un grand nombre devraient avoir une incidence notable sur le bien-être des femmes (alimentation en eau des villages, et routes reliant les villages aux communes et assurant un accès plus facile et plus sûr aux marchés, aux écoles et aux dispensaires).

H. Risques

42. Le projet comprenant un certain nombre de caractéristiques novatrices, on s'est attaché, lors de la conception, à recenser les risques y associés. Plusieurs risques sont liés à la composante développement des microentreprises, car: i) les ménages cibles des communes pauvres et isolées pourraient être peu désireux ou incapables de créer de nouvelles entreprises commerciales; ii) les groupements d'épargne et de crédit pourraient ne pas développer suffisamment leurs moyens financiers et de gestion pour servir de dispositif de financement pour le développement des microentreprises; iii) la création des groupements d'épargne et de crédit, en tant qu'institutions financières indépendantes, pourrait pâtir de l'éventuelle attitude de prudence vis-à-vis de l'octroi de crédit adoptée par la Banque vietnamienne de développement agricole et rural/Banque vietnamienne au service des pauvres; enfin, iv) l'unité chargée du microfinancement et des microentreprises pourrait ne pas parvenir à suivre une ligne d'action orientée vers le marché. Pour atténuer ces risques, on assurera une formation et une assistance technique et on fera part au personnel responsable des réussites enregistrées dans d'autres pays. Le développement institutionnel des groupements d'épargne et de crédit sera étroitement suivi. Étant donné que les investissements du projet sont induits par la demande, le classement par ordre de priorité des besoins pourrait être biaisé au profit des choix des ménages plus aisés, des hommes, ou des priorités institutionnelles. Ce risque sera réduit grâce à la participation des organisateurs communautaires et des facilitateurs communautaires de district, qui joueront le rôle d'éléments mobilisateurs au plan social et d'intermédiaires neutres travaillant avec les conseils villageois de développement et les groupements villageois FSF, et qui assureront la liaison entre ces groupes et les partenaires d'exécution. Un deuxième contrôle sera exercé grâce aux évaluations participatives de l'impact effectuées périodiquement. Les évaluations des besoins ventilées par sexe et la participation de tous les ménages à la définition des besoins et à leur classement par ordre de priorité permettront d'assurer un troisième contrôle (dans le cas de la mise en œuvre du fonds pour le développement des infrastructures villageoises et des FSF). Enfin, l'attribution de terres forestières sur une grande échelle pour un usage privé/communautaire pourrait conduire à des pratiques écologiquement irrationnelles, actuellement combattues par des dispositions réglementaires, ce qui compromettrait les progrès accomplis à ce jour. Pour réduire ce risque, on adoptera des méthodes fortement participatives pour l'attribution des terres forestières et la planification de l'utilisation du sol, et on mettra au point des modèles visant à améliorer la production sur les terres attribuées.

I. Impact sur l'environnement

43. Le projet appuiera diverses activités qui s'attaqueront directement à plusieurs problèmes environnementaux graves; ces activités comprendront: i) l'attribution de terres forestières aux ménages, aux villages et aux communes, et l'instauration d'un régime foncier amélioré dans ces zones, ce qui encouragera les familles à bonifier et à gérer de manière durable les terres qui leur auront été attribuées. Ces terres forestières seront une nouvelle source de bois de feu, de fourrage et de produits forestiers non ligneux, ce qui réduira la pression exercée sur les zones forestières restantes relevant de l'État; ii) la promotion de mesures visant à réduire l'érosion du sol (haies vives et cultures en courbes de niveau); iii) la promotion permanente des techniques de lutte phytosanitaire intégrées pour la riziculture, afin de réduire l'utilisation de pesticides. Les infrastructures villageoises seront de très petite dimension et leur impact sur l'environnement sera limité, voire nul. Compte tenu des considérations précédentes, le projet a été classé dans la catégorie B, aux fins de l'évaluation écologique.

J. Caractéristiques novatrices

44. Le projet comporte plusieurs caractéristiques novatrices par rapport aux projets appuyés par le FIDA au Viet Nam: i) la promotion énergique du développement des microentreprises en tant que moyen essentiel de diversification des revenus ruraux; ii) l'investissement dans la formation professionnelle, qui est un élément important de la stratégie de diversification des revenus; iii) la réorganisation des groupements d'épargne et de crédit mis en place au titre du projet de gestion participative des ressources, en groupements d'auto-assistance et leur autonomisation, qui leur permettra de devenir des institutions villageoises solides favorisant la démarginalisation; iv) l'intégration de la problématique hommes-femmes à tous les aspects de la gestion du projet, la création des FSF villageois, et l'établissement des certificats d'utilisation du sol au nom des deux époux; v) la création de fonds pour le développement des infrastructures villageoises pour appuyer la mise en place de petites infrastructures villageoises, avec des méthodes de planification participative décentralisées; vi) l'adoption de techniques à forte intensité de main-d'œuvre pour les petites infrastructures villageoises afin de créer des possibilités d'emploi salarié pour les ménages pauvres pendant la construction; vii) la systématisation des évaluations participatives de l'impact en tant que principal outil de gestion du projet; enfin, viii) la mise en œuvre de mécanismes de planification et de financement très souples qui permettront de consacrer une proportion élevée des ressources du projet aux priorités et aux besoins définis par les communautés cibles.

TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

45. Un accord de prêt entre la République socialiste du Viet Nam et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

46. La République socialiste du Viet Nam est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

47. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.



QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

48. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République socialiste du Viet Nam un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à seize millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (16 400 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ

(Négociations de prêt conclues le 1^{er} décembre 2001)

1. **Compte de ressources et compte du projet.** a) Dès que possible après la date de l'accord de prêt et, en tout état de cause au plus tard 30 jours après la date d'entrée en vigueur dudit accord, le Trésor de la province de Tuyen Quang ouvre dans ses livres un compte au nom du projet (compte de ressources) libellé en dong et utilisé pour les versements au titre du prêt en provenance du compte spécial ainsi que pour les paiements destinés aux activités du projet sur demande de l'Unité provinciale de coordination du projet (UPCP). Le Trésor provincial est pleinement habilité à effectuer des opérations sur le compte de ressources conformément à la réglementation adoptée par le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam (le Gouvernement).

b) Dès que possible après la date de l'accord de prêt et en tout état de cause au plus tard 30 jours après la date d'entrée en vigueur dudit accord, l'UPCP ouvre et maintient auprès du Trésor provincial ou d'une banque de la province de Tuyen Quang proposée par le Gouvernement et acceptée par le FIDA un compte courant libellé en dong pour les opérations du projet (compte du projet). L'UPCP est pleinement habilitée à utiliser le compte du projet conformément à la réglementation adoptée par le Gouvernement.

2. **Disponibilité du prêt.** Le Gouvernement met le prêt du FIDA à la disposition de l'UPCP conformément aux plans de travail et budgets annuels et aux procédures nationales habituelles pour l'exécution du projet. À cette fin, le Ministère des finances transfère des fonds du compte spécial au compte de ressources et le Trésor provincial transfère des fonds du compte de ressources au compte du projet, conformément à la réglementation adoptée par le Gouvernement.

3. **Disponibilité des fonds de contrepartie.** Outre le prêt du FIDA, des fonds de contrepartie d'un montant total d'environ 2 665 000 USD, et toutes autres ressources qui pourraient se révéler nécessaires de temps à autre pour exécuter le projet conformément au présent accord sont mises en temps utile par le Gouvernement à la disposition des parties au projet par l'intermédiaire du budget de l'État.

4. **Transfert des ressources du projet.** Les fonds et les autres ressources disponibles aux fins du projet, comme prévu dans les plans de travail et budgets annuels, sont transférés comme suit aux parties au projet:

- a) le Ministère des finances transfère le prêt du FIDA aux conseils villageois de développement pour l'octroi de nouveaux crédits conformément à l'accord de prêt subsidiaire auquel il est fait référence au paragraphe 21 ci-dessous;
- b) l'UPCP transfère les dons de contrepartie pour le développement des groupes d'épargne et de crédit et l'appui à ces groupes dans le cadre de la sous-composante développement du microfinancement et des microentreprises directement au groupe concerné;
- c) l'UPCP transfère directement les fonds destinés au fonds pour le développement des infrastructures villageoises et au fonds pour l'amélioration des moyens de subsistance des femmes sur le compte du conseil villageois de développement concerné auprès du Trésor de district pertinent ; et

ANNEXE

- d) l'UPCP transfère les autres fonds destinés aux activités du projet aux agents d'exécution concernés conformément aux dispositions applicables.
5. **Allocations budgétaires.** Le Gouvernement veille à maintenir au même niveau en termes réels pendant toute la période d'exécution du projet le budget alloué aux agents d'exécution pour l'exercice budgétaire 2001 avant d'utiliser les ressources supplémentaires représentées par le prêt du FIDA.
6. **Passation de marchés et utilisation des véhicules du projet.** Le Gouvernement s'assure que:
- a) tous les véhicules et toutes les autres ressources ayant fait l'objet de marchés dans le cadre du projet de gestion participative des ressources – Province de Tuyen Quang financé par le FIDA sont affectés à l'UPCP, aux unités de district de coordination du projet et aux agents d'exécution pour l'exécution du projet;
 - b) les types de véhicules achetés dans le cadre du projet répondent aux besoins du projet; et
 - c) tous les véhicules et tout le matériel transféré du projet de gestion participative des ressources – Province de Tuyen Quang au projet ainsi que tous les véhicules et le matériel ayant fait l'objet de marchés dans le cadre du projet, sont destinés à être utilisés pour le projet.
7. **Respect des critères.** Le Gouvernement s'assure que les parties au projet respectent intégralement les critères en matière de ciblage et d'affectation des fonds énoncés dans le présent accord ainsi que ceux adoptés de temps à autre par le comité populaire provincial de la province de Tuyen Quang (agent principal du projet) et le FIDA.
8. **Mouvement de fonds.** Le Gouvernement veille à ce que l'agent principal du projet collabore, dès que possible et au plus tard à la fin de la première année du projet, avec le Ministère des finances en vue de l'adoption par les bureaux provinciaux et de district du Trésor de procédures simplifiées de décaissement et d'acquittement des fonds acceptables pour le FIDA et adaptées à la nature décentralisée des opérations réalisées par le fonds pour le développement de l'infrastructure villageoise et le fonds pour l'amélioration des moyens de subsistance des femmes.
9. **Fonds pour le développement de l'infrastructure villageoise.** Le Gouvernement s'assure que les microprojets exécutés au titre de ces fonds utilisent une main-d'œuvre importante, que les ménages pauvres aient un accès prioritaire aux possibilités d'emploi salarié offertes par ces microprojets et que ces emplois sont rémunérés aux taux officiels en vigueur pour le travail non spécialisé.
10. **Personnel supplémentaire des stations d'irrigation de district.** L'agent principal du projet veille à ce que du personnel supplémentaire soit recruté pour les stations d'irrigation de district afin que ces stations comptent chacune six employés.
11. **Groupes d'épargne et de crédit.** Il est convenu que les groupes d'épargne et de crédit peuvent fixer les conditions auxquelles ils prêtent leurs propres ressources (y compris celles provenant d'éventuels dons de contrepartie reçus au titre de la sous-composante développement du microfinancement et des microentreprises) à leurs membres.
12. **Gestion de la pépinière d'essences forestières indigènes.** Le Gouvernement veille à ce que la pépinière d'essences forestières indigènes continue d'être gérée par le Département du développement agricole et rural.
13. **Allocation des zones forestières.** Le Gouvernement veille à ce que la province de Tuyen Quang:

ANNEXE

- a) alloue à chaque ménage des superficies sensibles de forêt de production et de protection conformément à un cadre réglementaire approprié qui sera élaboré au cours de la première année du projet; et
- b) confie, à titre expérimental, aux villages et aux communes la gestion de forêts de production et de protection, et veille à ce que la province de Tuyen Quang élabore des mécanismes pilotes pour la cogestion des forêts destinées à des utilisations particulières.

14. **Certificats d'utilisation des sols.** Le Gouvernement veille à ce que la province de Tuyen Quang adopte les décisions et délivre les autorisations nécessaires pour que le Département de l'administration des sols modifie les certificats d'utilisation existants et délivre de nouveaux certificats portant à la fois le nom du mari et de la femme.

15. **Formation et éducation.** Le Gouvernement veille à ce que:

- a) l'école provinciale de formation économique, technique et professionnelle et les écoles de formation professionnelle de district diversifient leurs programmes afin d'offrir aux étudiantes de nouvelles possibilités de formation;
- b) les bourses de formation financées par le projet soient strictement accordées en fonction des critères et des procédures d'évaluation applicables;
- c) les étudiants qui ont reçu une bourse de formation aient un accès prioritaire aux places disponibles dans l'école provinciale et les écoles de district de formation professionnelle; et
- d) les installations de formation des écoles de district soient disponibles gratuitement et à titre prioritaire pour les activités de formation entrant dans le cadre du projet.

16. **Bassin d'élevage de Yen Son.** L'assistance fournie pour moderniser le bassin d'élevage de Yen Son n'a d'autre but que d'améliorer la production d'alevins et n'est pas utilisée pour accroître la production commerciale de poisson destiné à la consommation.

17. **Suivi et évaluation.** Le système de suivi et d'évaluation conçu pour le projet comporte les éléments suivants:

- a) Le suivi régulier du déroulement et de la situation financière du projet au moyen de l'établissement de rapports d'activité trimestriels et annuels établit à partir des rapports communiqués par les unités de district de coordination du projet et les responsables d'activités. Les indicateurs pour les intrants et les produits sont définis en termes physiques et financiers. L'agent principal du projet et le FIDA adoptent un ensemble d'indicateurs clés pour évaluer les résultats des diverses composantes et activités du projet, qui font l'objet de rapports annuels.
- b) Des évaluations participatives annuelles d'impact au niveau des villages afin de donner aux bénéficiaires un rôle à part entière dans l'évaluation de l'impact du projet et donc de garantir qu'elle ait une signification pour eux. Le principal objectif consiste à évaluer la situation en termes de planification, méthodologie d'exécution, lutte contre la pauvreté, participation des bénéficiaires, intégration des femmes et caractère approprié des interventions ainsi que l'impact général du projet sur la pauvreté, la diversification des revenus, la situation des femmes, l'environnement et le renforcement des capacités des institutions villageoises. Ces évaluations se terminent au plus tard à la fin du mois de



juillet de chaque année afin de pouvoir en examiner les résultats globaux lors des ateliers annuels de planification.

- c) Une évaluation aléatoire de certaines activités par les responsables de projet aussi bien au niveau provincial que de district afin de s'assurer que les procédures prescrites sont effectivement appliquées et que les intrants sont apportés en temps utile et de manière efficace.

18. **Préoccupations environnementales.** Afin de maintenir de saines pratiques environnementales, tels que prévues par les Conditions générales, le Gouvernement s'assure que:

- a) les parties au projet adoptent des pratiques appropriées de gestion des ravageurs et, à cette fin, que les pesticides utilisés ne comprennent aucun pesticide interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses avenants, ou visé aux tableaux 1 (très dangereux) et 2 (dangereux) de la "Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Classification 1996-1997" de l'Organisation mondiale de la santé, et ses avenants; et
- b) les microprojets d'infrastructure villageoise exécutés dans le cadre du projet, en particulier les projets d'irrigation et de riziculture, ainsi que la construction de chemins et de ponts, soient étudiés au cas par cas par les unités de district et l'unité provinciale de coordination du projet au moyen de critères tels que les besoins de défrichage, la perturbation des habitats naturels de la faune et, dans le cas des chemins, le choix d'alignements qui limitent au maximum les atteintes à l'environnement.

19. **Situation des femmes.** Le Gouvernement veille à ce que:

- a) à qualifications égales, les candidatures féminines soient préférées aux candidatures masculines par l'UPCP et les unités de district de coordination du projet, de sorte qu'au moment de l'examen à mi-parcours, les femmes représentent au moins 50% de leur personnel;
- b) les femmes représentent au moins 50% des agriculteurs villageois sélectionnés pour bénéficier d'une formation et d'une assistance technique dans le cadre de la sous-composante activités de vulgarisation et de recherche concernant le système agricole des hautes terres;
- c) les femmes constituent au moins 30% des organisateurs communautaires au début du projet et au moins 50% au moment de l'examen à mi-parcours;
- d) à qualifications égales, les candidatures féminines soient préférées aux candidatures d'hommes pour le recrutement de nouveaux agents de vulgarisation des activités du projet;
- e) que toutes les évaluations de besoins réalisées au moyen de la méthode de diagnostic participatif dans le cadre du projet soient ventilées par sexe;
- f) que les femmes participent pleinement à la planification, à l'exécution et au suivi des activités du projet;
- g) que les femmes participent au même titre que les hommes à toutes les activités de formation entreprises dans le cadre du projet; et

- h) que les femmes assument aussi pleinement et rapidement que possible des rôles de direction au sein des groupes d'épargne et de crédit, conseils villageois de développement et conseils communautaires de développement et, qu'à cette fin, des investissements appropriés soient effectués pour développer leurs capacités en matière de gestion.

20. **Financement rétroactif.** Des retraits ne dépassant pas au total l'équivalent de 75 000 USD peuvent être réalisés au titre des dépenses engagées avant le début du projet, préalablement à la date d'entrée en vigueur de l'accord de prêt mais après le 30 novembre 2001. Ces dépenses sont réputées pouvant être financées au moyen du prêt du FIDA. Aux fins du présent paragraphe, l'expression "dépenses engagées avant le début du projet" s'entend des dépenses engagées au titre des activités de formation du personnel de l'UPCP et des unités de district de coordination du projet ainsi que des organisateurs communautaires, de l'achat de matériel de bureau de base pour l'UPCP et les unités de district de coordination du projet et de l'évaluation des besoins dans les villages où les activités commenceront au cours de la première année du projet.

21. **Conditions préalables à l'octroi de crédits additionnels.** Aucun retrait n'est effectué au titre des crédits additionnels tant qu'un accord subsidiaire de prêt approuvé par le FIDA n'a pas été signé par le Ministère des finances et la Banque du Viet Nam pour les pauvres.

22. **Fonds de réserve pour le développement.** La part du prêt du FIDA allouée au fonds de réserve pour le développement sera réaffectée par le FIDA à d'autres catégories de dépenses au vu des recommandations formulées lors de l'examen à mi-parcours et approuvées par le Gouvernement et le FIDA.

23. **Conditions préalables.** L'entrée en vigueur de l'accord de prêt est soumise à la réalisation des conditions préalables suivantes:

- a) l'Unité provinciale de contrôle du projet a été dûment créée et l'ensemble de son personnel a été recruté;
- b) l'agent principal du projet et le FIDA ont convenu par écrit de la zone initiale du projet;
- c) l'accord de prêt a été dûment signé et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes;
- d) un accord de prêt entre le Gouvernement et le FIDA concernant un montant supplémentaire de 1 500 000 USD fournis par la Suède pour le financement de l'assistance technique, de la formation et des conseils a été dûment signé et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes; et
- e) un avis juridique favorable, acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA, a été remis par le Gouvernement au FIDA.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

VIET NAM

Land area (km² thousand), 1997 1/	325	GNI per capita (USD), 1999 4/	370
Total population (million), 1999 4/	77.5	Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1990-98 2/	6.5
Population density (people per km²), 1998 1/	235	Average annual rate of inflation, 1990-98 2/	18.5
Local currency	Vietnamese Dong (VND)	Exchange rate: USD 1 =	VND 15 000
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate), 1980-98 1/	2.0	GDP (USD million), 1999 4/	28 682
Crude birth rate (per thousand people), 1998 1/	21	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1980-90	4.6 a/
Crude death rate (per thousand people), 1998 1/	6	1990-98	8.4
Infant mortality rate (per thousand live births), 1998 1/	34	Sectoral distribution of GDP, 1998 1/	
Life expectancy at birth (years), 1998 1/	68	% agriculture	26
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	35.2	% industry	33
Poor as % of total rural population 1/	57	% manufacturing	n.a.
Total labour force (million), 1998 1/	39.0	% services	42
Female labour force as % of total, 1998 1/	49	Consumption, 1998 1/	
Education		General government consumption (as % of GDP)	8
Primary school gross enrolment (% of relevant age group), 1997 1/	114	Private consumption (as % of GDP)	71
Adult literacy rate (% age 15 and above), 1998 3/	93	Gross domestic savings (as % of GDP)	21
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita, 1997 3/	2 484	Merchandise exports, 1998 1/	n.a.
Prevalence of child malnutrition (height for age % of children under 5), 1992-98 1/	36	Merchandise imports, 1998 1/	n.a.
Prevalence of child malnutrition (weight for age % of children under 5), 1992-98 1/	40	Balance of merchandise trade	n.a.
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP), 1990-98 1/	4.3	before official transfers, 1998 1/	-2 222
Physicians (per thousand people), 1990-98 1/	0.44	after official transfers, 1998 1/	-1 271
Percentage population without access to safe water, 1990-98 3/	55	Foreign direct investment, 1998 1/	1 200
Percentage population without access to health services, 1981-93 3/	n.a.		
Percentage population without access to sanitation, 1990-98 3/	71	Government Finance	
Agriculture and Food		Overall budget surplus/deficit (including grants) (as % of GDP), 1997 1/	-0.8
Food imports as percentage of total merchandise imports, 1998 1/	n.a.	Total expenditure (% of GDP), 1997 1/	22.0
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land), 1995-97 1/	2 566	Total external debt (USD million), 1998 1/	22 359
Food production index (1989-91=100), 1996-98 1/	140.5	Present value of debt (as % of GNP), 1998 1/	76
		Total debt service (% of exports of goods and services), 1998 1/	8.9
Land Use		Nominal lending rate of banks, 1998 1/	15.2 a/
Arable land as % of land area, 1997 1/	17.4	Nominal deposit rate of banks, 1998 1/	9.9 a/
Forest area (km ² thousand), 1995 1/	91		
Forest area as % of total land area, 1995 1/	28.0		
Irrigated land as % of cropland, 1995-97 1/	31.0		

n.a. not available.

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 20002/ World Bank, *Atlas*, 20003/ United Nations Development Programme, *Human Development Report*, 20004/ World Bank, *World Development Indicators database*, 2001

PREVIOUS IFAD LOANS TO VIET NAM

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Denominated Currency	Approved Loan/Grant Amount	Disbursement (as % of approved amount)
Participatory Resource Management Project - Tuyen Quang Province	IFAD	UNOPS	06 Apr 93	06 Aug 93	31 Dec 01	L - I - 328 - VN	SDR	13350000	0.897960339
Agricultural Resources Conservation and Development Project in Quang Binh Province	IFAD	UNOPS	04 Dec 96	25 Mar 97	30 Jun 02	L - I - 434 - VN	SDR	10050000	0.706848091
Ha Giang Development Project for Ethnic Minorities	IFAD	UNOPS	04 Dec 97	27 Apr 98	30 Jun 04	L - I - 460 - VN	SDR	9200000	0.514733233
Ha Tinh Rural Development Project	IFAD	UNOPS	29 Apr 99	17 Sep 99	31 Mar 06	L - I - 507 - VN	SDR	11400000	0.115038151

LOGICAL FRAMEWORK

Narrative Summary	Key Performance Indicators	Means of Verification	Critical Assumptions
<p>PROJECT GOAL</p> <p>To improve the socio-economic status of 49 000 poor households in the upland areas, with special focus on ethnic minorities and women, by increasing their capabilities and role in the decision-making process; enhancing food security; promoting diversification of rural income opportunities; and encouraging sustainable use of natural resources;</p>	<p>Improved status of ethnic minorities and women.</p> <p>Increased household incomes.</p> <p>Reduced number of poverty households.</p> <p>Reduced chronic malnutrition among children.</p> <p>More diversified rural incomes.</p> <p>Sustainable management of natural resources.</p> <p>Decentralized and participative development processes.</p>	<p>Routine Ministry of Labour, Invalids and Social Affairs (MOLISA) poverty assessments.</p> <p>Routine project poverty assessments.</p> <p>Commune/district statistics on employment and revenue from small enterprises.</p> <p>Commune/district crop, livestock and forestry production statistics.</p> <p>Health and education statistics.</p> <p>Participative impact assessments.</p> <p>Benchmark, mid-term and completion surveys.</p>	<p>Net incomes based on crop, livestock and forestry production activities can be increased.</p> <p>Sufficient number of financially viable opportunities exist for income-diversification activities.</p> <p>Effective linkages can be developed between producers in remote upland areas and (urban-based markets).</p> <p>Government support agencies can make the shift from a top-down approach to a bottom-up one.</p> <p>Sustained political commitment to address poverty issues.</p> <p>Gender is mainstreamed in project and provincial systems.</p>
<p>FOOD SECURITY AND INCOME DIVERSIFICATION</p>			
<p>Objective: To improve the food security of poor households and promote the diversification of rural incomes;</p>			
<p>Key Outputs:</p>			
<p>(a) Microfinance and Microenterprise Development</p> <p><u>Microfinance/development of savings and credit groups (SCGs)</u></p> <p>1. SCGs established.</p> <p>2. VBP lending to groups.</p> <p>3. VBA lending for input-supply microenterprises (MEs)</p> <p>4. VBA/VBP savings/deposit facilities.</p> <p>5. COs and VBP district/inter-commune staff trained.</p> <p>6. MMU established</p>	<p>1.No. of groups/members; average savings; no. and value of matching grants; no. of loans made by groups, value and loan performance;.</p> <p>2.No. and value of loans disbursed by VBP; loan performance.</p> <p>3.No. and value of loans disbursed by VBP; loan performance.</p> <p>4.No. of inter-commune branches; no. of mobile services; no. of commune with easy access.</p> <p>5. No. of COs/VBP staff trained in SCG mechanisms.</p> <p>6.No. of staff; MMU performance.</p>	<p>Project progress reports.</p> <p>M&E Reports.</p> <p>AWP/Bs.</p> <p>MMU records.</p> <p>SCG records.</p> <p>VBA/VBP records.</p> <p>PIAs.</p>	<p>Poor households are able to save.</p> <p>Financial/management capacity of groups can be adequately developed.</p> <p>VBP is prepared to support the institutional development of the groups.</p> <p>COs and VBP staff develop the skills for SCG formation and support.</p> <p>VBP is prepared to extend loans to the groups.</p> <p>SCGs can develop the necessary financial and management capacity to handle ME loans for members.</p> <p>Financially-viable opportunities exist for ME development.</p> <p>Locally owned MEs can be established before best opportunities are monopolized by outsiders.</p> <p>Rural households are willing to risk establishing MEs.</p>



Narrative Summary	Key Performance Indicators	Means of Verification	Critical Assumptions
			<p>Government will continue to provide enabling conditions for establishment of small businesses in rural areas.</p> <p>Suitable staff seconded to the MMU.</p> <p>VBA/VBP will fully support the operations of the MMU.</p>
<p>Microenterprise development</p> <p>1. ME surveys. 2. Microenterprises 3. Microenterprise technology development. 4. Market development. 5. Farmer marketing groups. 6. MMU development</p>	<p>1. No. of market surveys/studies completed. 2. No. of MEs established by type; no. still operating; loans; loan performance; no. people employed. 3. No. of contracts issued; processes/equipment developed. 4. No. of market outlets established; volume and value of sales. 5. No. of farmer marketing groups established; volume and value of sales. 6. No. of full-time staff; current activities; MMU performance (reflected in performance of microfinance and microenterprise programmes)</p>		
<p>(b) Upland Farming Systems Extension and Research</p> <p>1. Participatory Rural Appraisal (PRA) and needs assessments for extension support activities. 2. Farmer field schools (FFSs). 3. Key farmers. 4. Models for production improvement on allocated forestland. 5. On-farm demonstrations. 6. Improved quantity/quality of seedlings. 7. Indigenous forest species nursery. 8. District demonstration centres. 9. Improved extension materials. 10. Adaptive research on upland farming systems.</p>	<p>1. No. of PRAs/needs assessments conducted; no. of activities identified. 2. No. of FFSs conducted by subject; no. of farmers trained. 3. No. of key farmers trained, by subject; no. of farmers attending farmer field-days. 4. No. of models identified for promotion; no. of extension staff trained. 5. No. of demonstrations arranged; no. of farmers trained. 6. No. of nurseries established; no. still operating; quantity of seedlings sold by type. 7. No. seedlings produced/sold by type; no. of training courses provided for commercial nurserymen; no. trained. 8. No. established; no. of full-time staff and budget; current activities. 9. Improved extension materials produced, by subject; no. of languages in which produced. 10. No. of contracts let by subject; no. successfully completed; evaluation of results.</p>	<p>Project progress reports. M&E reports. AWP/Bs. PIAs.</p>	<p>Opportunities exist for improved crop, livestock and forest-based production.</p> <p>Farmers are interested and able to pursue these opportunities.</p> <p>Financial capacity of the SCGs will be sufficient to meet the small-scale credit requirements of crop, livestock and forestry production.</p> <p>Coverage of extension staff is sufficient to effectively support the programme.</p>
<p>(c) Livestock Improvement and Animal Health</p> <p>1. Improved cattle/buffalo sires. 2. Improved supply and quality of piglets. 3. Improved supply and quality of fingerlings. 4. Improved poultry production. 5. Improved animal health delivery.</p>	<p>1. No. of improved sires distributed; no. of live births resulting; fees collected by DARD for sire replacement. 2. No. of loans to pig breeding households; no. of improved piglets sold/year. 3. No. of fingerlings produced at the Yen Son hatchery, by type; no. of fingerlings sold through the Na Hang distribution centre, by type. 4. No. of poultry distributed to poor households; no. of</p>	<p>Project progress reports. M&E reports. AWP/Bs. PIAs.</p> <p>Provincial Animal Health Laboratory records. District veterinary station records. Input supply company records.</p>	<p>Farmers are prepared to pay service fees for improved cattle/buffalo sires.</p> <p>DARD will establish a fund to provide for sire replacement.</p> <p>Veterinary Animal Health Workers (VAHWs) can generate sufficient business to be financially viable.</p>



Narrative Summary	Key Performance Indicators	Means of Verification	Critical Assumptions
	households that have repaid-in-kind; no. of loans made for hatcheries; no. of chicks hatched/sold. 5. No. of VAHWs trained; vaccination coverage rates; income generated by VAHWs; no. of samples processed by the provincial lab.		
<p>(d) Forest Land Management</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Provincial forestland management assessment. 2. Participatory forestland allocation and land-use planning 3. Pilots for commune/village management of protection and production forest areas. 4. Pilots for commune/village co-management of Special Use Forest (SUF) areas. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Forest Land Management Assessment (FLMA) completed and approved; 5-10 provincial forest plans prepared; forest data sets completed. 2. Participatory allocation method developed; no. of communes where FLA/LUP completed; no. of LUCs issued to individual hhs; area allocated. 3. No. of contracts established for commune/village management of protection/production forest; no. of pilots established; area involved; no. of pilots assessed as being successful; provincial policy amended in light of pilot results. 4. No. of contracts established for commune/village co-management of special use forest; no. of pilots established; area involved; no. of pilots assessed as being successful; provincial policy amended in light of pilot results. 	<p>Project progress reports. M&E reports. AWP/Bs. PIAs. FLMA reports and assessments. Forest Protection Branch (FPB) records. DLA records.</p>	<p>Outcome of FLMA supports the allocation of forestland to individual households, communes and villages.</p> <p>Province is prepared to proceed with allocation programme to individual households. Province is prepared to proceed with establishment of commune/village management and co-management pilots.</p>
<p>(e) Vocational Training</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Improved access to and delivery of technical and vocational training opportunities for upland communities. 2. Increased course options for female students; increased participation by female students. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. No. of district schools established; no. of students enrolled by course; no. of students graduating by course; no. of scholarships awarded by course; no. of scholarship holders graduating by course. 2. No. of courses offered that are tailored to female students; participation rates. 	<p>Project progress reports. M&E reports. AWP/Bs. PETVTS records. DETVTS records.</p>	<p>PETVTS has the capacity to manage three district satellite schools effectively.</p> <p>Scholarships funded by the project will be honestly targeted.</p>
<p>GENDER ISSUES AND WOMEN'S LIVELIHOODS</p>			
<p>Objective: To empower women from poor, ethnic and upland communities by improving their access to and control over productive resources;</p>			
<p>Key Outputs:</p>			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Gender mainstreamed into project management processes. 2. Decentralized WLF planning processes. 3. Activities funded from the WLF. 4. LUCs registered in names of husband and wife. 5. Improved capacity of WU 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Project processes and criteria established; gender mainstreaming process endorsed by PPC, WLF and VIDF. 2. No. of WLF-VGs; no. of WLF-CSGs; no. of PRAs/needs assessments completed; no. of village proposals prepared; quality of proposals; adequacy of targeting. 3. No. of proposals approved; funds disbursed; activities financed by type; no. women that have benefited. 4. No. of existing certificates amended to include both partners; no. of new certificates issued including both partners. 5. Training needs assessment completed; no. of training courses conducted; no. of special studies conducted analysing/reporting status of women. 	<p>Project progress reports. M&E reports. AWP/Bs. PIAs. WU reports/studies.</p>	<p>Women's needs and priorities are adequately reflected in proposals submitted and proposals approved for funding from the WLF.</p> <p>Appropriate capacity can be developed within WU for competent management of the WLF programme.</p> <p>Government is willing to proceed with reissuance of LUCs.</p> <p>Gender is successfully mainstreamed into all aspects of project management.</p>





Narrative Summary	Key Performance Indicators	Means of Verification	Critical Assumptions
VILLAGE INFRASTRUCTURE DEVELOPMENT			
<p>Objective: To empower village communities to improve their living conditions through development of small-scale infrastructure, while demonstrating an improved methodology based on highly decentralized approaches;</p>			
Key Outputs:			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Decentralized VIDF planning processes. 2. Small-scale village infrastructure projects. 3. Wage-labour opportunities for poor households. 4. Improved infrastructure maintenance. 5. Improved capacity of district agencies to manage decentralized infrastructure development programmes. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.No. of VDBs; no. of CDBs; no. of PRAs/needs assessments completed; no. of funding proposals prepared; quality of proposals. 2.No. of proposals approved; funds disbursed; activities financed by type; scale of projects implemented; no. of households benefiting. 3.No. of days of paid labour created; total wages paid. 4.No. of user groups established; training provided; adequacy of maintenance performed. 5.Streamlined appraisal/design systems in place; quality of designs prepared; quality of implementation supervision; speed of processing proposals. 	<p>Project progress reports. M&E reports. AWP/Bs. PIAs.</p>	<p>Villagers development needs and priorities are adequately reflected in proposals submitted and proposals approved.</p> <p>Appropriate capacity can be developed within district technical agencies for required design and implementation supervision activities.</p> <p>Villages accept 'ownership' of all schemes implemented and accept full responsibility for maintenance.</p>
PROJECT MANAGEMENT			
<p>Objective: To establish effective, decentralized and responsive project management services.</p>			
Key Outputs:			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Establishment of management offices and institutions. 2. Capacity-building 3. Management systems established. 4. Establishment of participatory institutions 5. Decentralized implementation mechanisms established 6. Monitoring systems established 7. PIA 	<ol style="list-style-type: none"> 1.PPCU/DPCUs established; vehicles and equipment procured; no. of staff positions filled; no. of activity managers (AMs) appointed; operational guidelines prepared. 2.No. and type of training courses organized for provincial, district and commune staff; person-months of technical assistance recruited; no. of COs recruited; no of days spent in field by provincial, district and commune staff. 3.Physical/financial progress of the project on schedule; timely preparation of AWP/Bs based on proposals originating from the village PRAs and needs assessments; timely preparation of progress and performance reports; no. of planning and review workshops held; no. of withdrawal applications submitted. 4.No. of CDBs established; no. of VDBs established. 5.Provincial decree on decentralized financial mechanism issued; roles and responsibilities of DPCUs, CDBs, and VDBs notified. 6.M&E reports being prepared on time and to the required standard. 7. PIA system developed and being implemented; no. of PIAs carried out and reported 	<p>Project progress reports. UNOPS supervision reports. IFAD mid-term review.</p>	<p>Sufficient staff with appropriate experience and qualifications can be recruited.</p> <p>Government agrees to competitive recruitment and remuneration of key PPCU positions.</p> <p>Government agrees to payment of project allowances of 25-35% to project staff not recruited and remunerated on a competitive basis.</p> <p>Regulatory framework for decentralized management of the VIDF and WLF is implemented.</p>

DETAILED EXPENDITURE ACCOUNTS

Expenditure Accounts by Financiers (USD '000)													
	Government		IFAD		SIDA		Beneficiaries		Total		For. Exch.	Local (Excl. Taxes)	Duties and Taxes
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%			
I. Investment costs													
A. Civil Works	-	-	1 173	100.0	-	-	-	-	1 173	3.9	116	1 057	-
B. Vehicles, equipment and materials													
Vehicles	286	34.8	474	57.7	62	7.5	-	-	822	2.7	320	216	286
Equipment	90	10.0	794	88.6	13	1.4	-	-	896	2.9	624	182	90
Materials	-	-	1 808	99.2	14	0.8	-	-	1 822	6.0	91	1 731	-
Subtotal vehicles, equipment and materials	376	10.6	3 076	86.9	88	2.5	-	-	3 540	11.6	1 035	2 130	376
C. Training, technical assistance (TA) and studies													
Field studies	-	-	-	-	168	100.0	-	-	168	0.6	-	168	-
Farmer training	-	-	-	-	1 303	100.0	-	-	1 303	4.3	-	1 303	-
Professional training	-	-	-	-	1 081	100.0	-	-	1 081	3.6	31	1 050	-
National TA	-	-	-	-	209	100.0	-	-	209	0.7	-	209	-
International TA	-	-	-	-	1 057	100.0	-	-	1 057	3.5	951	106	-
Subtotal training, TA and studies	-	-	-	-	3 818	100.0	-	-	3 818	12.5	982	2 835	-
D. Reserve funds (IFAD & SIDA)	-	-	1 977	63.7	1 128	36.3	-	-	3 105	10.2	311	2 795	-
E. Village infrastructure development													
1. Village infrastructure development fund	-	-	9 989	100.0	-	-	-	-	9 989	32.8	499	9 489	-
2. Contributed labour and mtl	-	-	-	-	-	-	999	100.0	999	3.3	-	999	-
Subtotal village infrastructure development	-	-	9 989	90.9	-	-	999	9.1	10 988	36.1	499	10 488	-
F. Women's livelihood fund	-	-	2 232	100.0	-	-	-	-	2 232	7.3	112	2 120	-
G. Incremental credit	-	-	1 580	100.0	-	-	-	-	1 580	5.2	79	1 501	-
H. Land purchase	324	100.0	-	-	-	-	-	-	324	1.1	-	324	-
Total investment costs	700	2.6	20 027	74.8	5 034	18.8	999	3.7	26 760	87.9	3 133	23 251	376
II. Recurrent costs													
A. Staff salaries	888	100.0	-	-	-	-	-	-	888	2.9	-	888	-
B. Staff allowances	491	100.0	-	-	-	-	-	-	491	1.6	-	491	-
C. Infrastructure maintenance	55	5.7	82	8.5	-	-	828	85.8	965	3.2	-	965	-
D. Vehicle operation and maintenance (O&M)	188	40.0	282	60.0	-	-	-	-	470	1.5	141	305	23
E. Equipment O&M	42	40.0	62	60.0	-	-	-	-	104	0.3	31	68	5
F. Office running costs	302	40.0	453	60.0	-	-	-	-	755	2.5	75	679	-
Total recurrent costs	1 966	53.5	879	23.9	-	-	828	22.5	3 673	12.1	248	3 397	29
Grand Total	2 665	8.8	20 906	68.7	5 034	16.5	1 827	6.0	30 433	100.0	3 381	26 647	404



ORGANIZATION AND MANAGEMENT

1. **Coordination and management.** The PPSC and the PPCU will assist the PPC in overall policy formulation, planning, coordination, supervision and monitoring of project activities. The Chairman of the PPC or the Vice-Chairman (Agriculture) will head the PPSC. Membership will include the director of the Department of Planning and Investment (DPI) (Vice-Chairman); project director (secretary); director/chairperson of the Provincial Treasury, Department of Finance (DOF), DARD, DOTC, VBP/VBA and WU; principle officer of the PETVTS; chairmen of the five District People's Committees (DPCs); and the AMs from the major provincial implementing agencies. In addition, five CDB chairmen, one from each district, will be nominated by the DPCUs each year to represent the commune in the PPSC meetings. The PPSC will be responsible for: ensuring complementarity between the project and externally/internally assisted programmes/projects and efficient use of project-funded resources; providing a supportive policy framework and guidelines to PPCU for efficient project implementation; review and approval of AWP/Bs for the project; recruitment/appointment of specified project staff in line with specified criteria; interfacing between PPCU and PPC on matters of policy formulation, revision and implementation with a view to ensuring effective implementation of the project; ensuring effective cooperation and coordination among the PPCU, the implementing agencies/AMs, DPCUs and CDBs and establishing a system of accountability for performance and proper use of resources at all levels; and conducting a quarterly review of project progress and ensuring that timely corrective action is taken on management and implementation issues.

2. The PPCU will be composed of the following staff: project director; deputy director; assistant to the director/interpreter; village infrastructure engineer; chief accountant; assistant accountants (two); media and communications officer; LAN officer, senior M&E officer; junior M&E officers (two); provincial community facilitator (PCF); interpreter/translator; administration officer; and support staff (six). Seconded staff will be remunerated at standard government rates, plus a project allowance equal to 25-35% of gross annual salary, to compensate for the additional responsibilities associated with the project. This system of allowances will also apply to DPCU staff and designated provincial/district AMs. The PPCU's main functions will include: (i) preparing the consolidated AWP/Bs, with the participation of the AMs and District Coordination Units; (ii) ensuring timely submission of AWP/Bs to the provincial and central authorities for inclusion in the annual national and provincial plans; (iii) ensuring adequate coordination of project activities at all levels through the provision of appropriate guidance, training and support to the coordination forums at the district and commune levels; (iv) arranging procurement of all standardized items in bulk orders, covered under the loan funds, and assisting implementing agencies in procuring specialized equipment and services in line with the IFAD procurement guidelines; providing guidance and prior review for invitation of tenders and awarding of contracts under various components; (v) ensuring timely submission of withdrawal applications and timely release of funds at all implementation levels on the basis of approved annual and quarterly plans; (vi) ensuring that the project's financial management, administration and M&E activities are carried out in the spirit of the loan agreement and with due regard to the guidelines given in the project documents; (vii) maintaining project accounts in accordance with the requirements of the Government, IFAD, the Province and other cofinancing institutions; (viii) preparing and submitting progress reports; (ix) establishing a proper methodology for evaluation and impact assessment; (x) providing services across all implementing agencies and implementation levels in terms of training programmes, workshops, study tours, research, recruitment of technical assistance, etc.; (xi) assisting the provincial government in internalizing successful strategies in terms of participatory planning and implementation approaches, gender mainstreaming, poverty targeting, impact assessment and capacity building etc.

3. At the district level, each DPCU will be headed by the chairman of the DPC, which will be a part-time position. A full-time district manager will carry out the main day-to-day implementation

responsibilities. Other full-time DPCU staff will include a district community facilitator (DCF), M&E officer, village infrastructure engineer, secretary/accountant and support staff (4). It is expected that most staff will be seconded from district-level agencies. The main responsibilities of the DPCU will be as follows: (i) review and consolidation of plans received from the communes in association with the concerned district agencies and submission of consolidated plans to the AMs and PPCU by the notified deadline; (ii) preparation and implementation of quarterly/monthly plans of activity based on the annual approved workplan/budget; (iii) ensuring implementation of project activities in a timely and efficient manner and in line with agreements reached with the CDBs and VDBs; (iv) coordination of project activities at the district, commune and village levels so as to ensure complementarity and efficient use of resources; and (v) implementation of project monitoring and PIA activities in a coordinated manner and according to specified phasing.

4. At the commune level, each CDB will be headed by the chairman of CPC. Each CDB will also include the chairwomen of the commune WU (vice-chairperson); CO (secretary); commune extension worker; secretary of the commune Youth Union (YU); chairperson of the commune farmers' association (FA); commune infrastructure technician; a male and female representative from each VDB; and head of the commune secondary school. CDBs will hold monthly meetings, which will serve as the main forum for planning, coordinating, reviewing and trouble-shooting project activities. The project will organize specified training for key CDB members before the start of the needs assessment and project planning process at the VDB level. The main responsibilities of the CDB will include: (i) guidance and assistance to the VDBs in disseminating project information, social mobilization, needs assessment and development of village development plans; (ii) timely consolidation of VDB plans into simple commune annual plans and their submission to DPCU; (iii) mobilization of commune and village resources for the implementation of approved plans in line with approved phasing and methodology; (iv) monitoring and implementation progress, quality of activities and ensuring priority targeting of poor households; and (v) regular progress reporting and PIA reports according to specified formats/procedures and timing.

5. VDBs will serve as the main forum for planning and review of project activities, and will provide the interface between project/agency staff and the village. VDB membership will include the village head (chairperson); head of the WU (vice-chair); village extension worker(s); and the heads of SCGs. Main responsibilities of the VDB will include: dissemination of information on possible project activities and opportunities; assessment and prioritization of village needs; preparation of an implementation plan to address highest priority needs; mobilization of the village contribution for implementation of the plan; implementation of approved activities, targeting; assisting with PIAs; and routine reporting of progress to the CDB.

6. **Implementing agencies.** Implementation of the project will involve five main agencies: DARD, DOTC, WU, VBA/VBP and the PETVTS. A number of other agencies/organizations will play a facilitating role, including the FA and the YU. Each project component and sub-component at both the provincial and district levels will be executed under the responsibility of a designated AM from the relevant implementing agency. Suitably qualified AMs will be appointed by the directors of the concerned departments. Since DARD will be responsible for the execution of four sub-components under the project (extension and research, livestock improvement and animal health, forestland management and micro-irrigation/DWS), AMs will be appointed for each of these areas. AMs will have full authority and responsibility in terms of the use of project funds allocated under the approved AWP/B. An imprest account will be established for each of the AMs for financing project-funded activities. The AMs will be answerable to their respective directors in terms of discipline, technical and service matters but will be answerable to PPSC and PPCU in terms of the implementation of all project-financed activities.

7. **Annual work plan and budget (AWP/B).** The project will follow a carefully formulated community participation strategy that will be constantly revised and updated during the project



APPENDIX V

through the annual planning workshops. A number of staff, including the provincial community facilitator, the district community facilitators, and the commune-level COs, will be responsible to lead the process of beneficiary participation across all project activities. The AWP/B will provide the basis for the annual planning and implementation of project activities. The AWP/B will be determined by participatory needs identification conducted by the VDB at the village level. Development priorities identified by villages will be consolidated into annual commune plans, which will then be passed to the DPCU through the district implementing agencies for screening and feasibility assessment. Responsibility for consolidating the commune plans into district plans and the district plans into the overall project plan will rest with the DPCUs and PPCU respectively.

8. **Reporting.** VDB will submit brief monthly progress reports on ongoing project activities in each village to the CDB, and the CDB will furnish consolidated CDB monthly reports to the DPCU. District AMs will also submit monthly physical and financial progress reports to DPCU and to the provincial AMs. The DPCU will be responsible for preparing consolidated quarterly progress reports in a prescribed format and for submitting these to the PPCU. The PPCU will prepare analytical quarterly progress reports, highlighting actual progress against quarterly workplans and budgets, successes and constraints, and submit these to PPSC, Ministry of Finance, Ministry of Planning and Investment (MPI) and UNOPS. The PPCU will also prepare detailed annual progress reports providing comparative physical and financial analysis of the targets and achievements, constraints and proposed solutions.

9. **Monitoring, evaluation and participatory impact assessment.** Project M&E will be one of the major responsibilities of the PPCU through M&E officers at the provincial and district levels. Routine monitoring of physical and financial progress will involve the compilation of quarterly and annual physical and financial progress reports based on reports received from the DPCUs and AMs. Monitoring indicators will be defined for inputs and outputs in both physical and financial terms. A set of key monitoring indicators will be selected to assess the outcomes of the various project components and activities. These will be further refined at the start of the project. In defining these indicators, the overall objective has been to identify a limited set of easily assessable indicators that can act as a general proxy for overall performance of the project. Performance will be assessed against these indicators and reported on an annual basis.

10. PIA will be undertaken systematically in order to ensure that project beneficiaries have a leading role in assessing the impact of the project on the basis of their own criteria. The key thrust of PIA will be to assess the overall impact of the project on poverty, income diversification, women, the environment, and capacity-building of village-level institutions. PIA will be an annual exercise. It will be completed by the end of July each year, so that consolidated results can be fed into the annual planning workshops. Appropriate revisions/additions will be made to project activities and implementation methodology to address key issues identified. For the first year, the PIAs will be supervised by the DCFs with active participation by the COs. For PY 2, the COs will be responsible for conducting the PIAs, and the DCFs will consolidate the results for use by the PPCU. From PY 3 onwards, the VDBs and other interest groups are expected to have developed sufficient capacity to carry out the evaluations themselves, with the COs and DCFs acting as facilitators and undertaking random checks to validate context and accuracy. Provision is made for international technical assistance during the first two years of the project to support the institutionalization of the PIA process.

CHART 1: PROJECT STRUCTURE

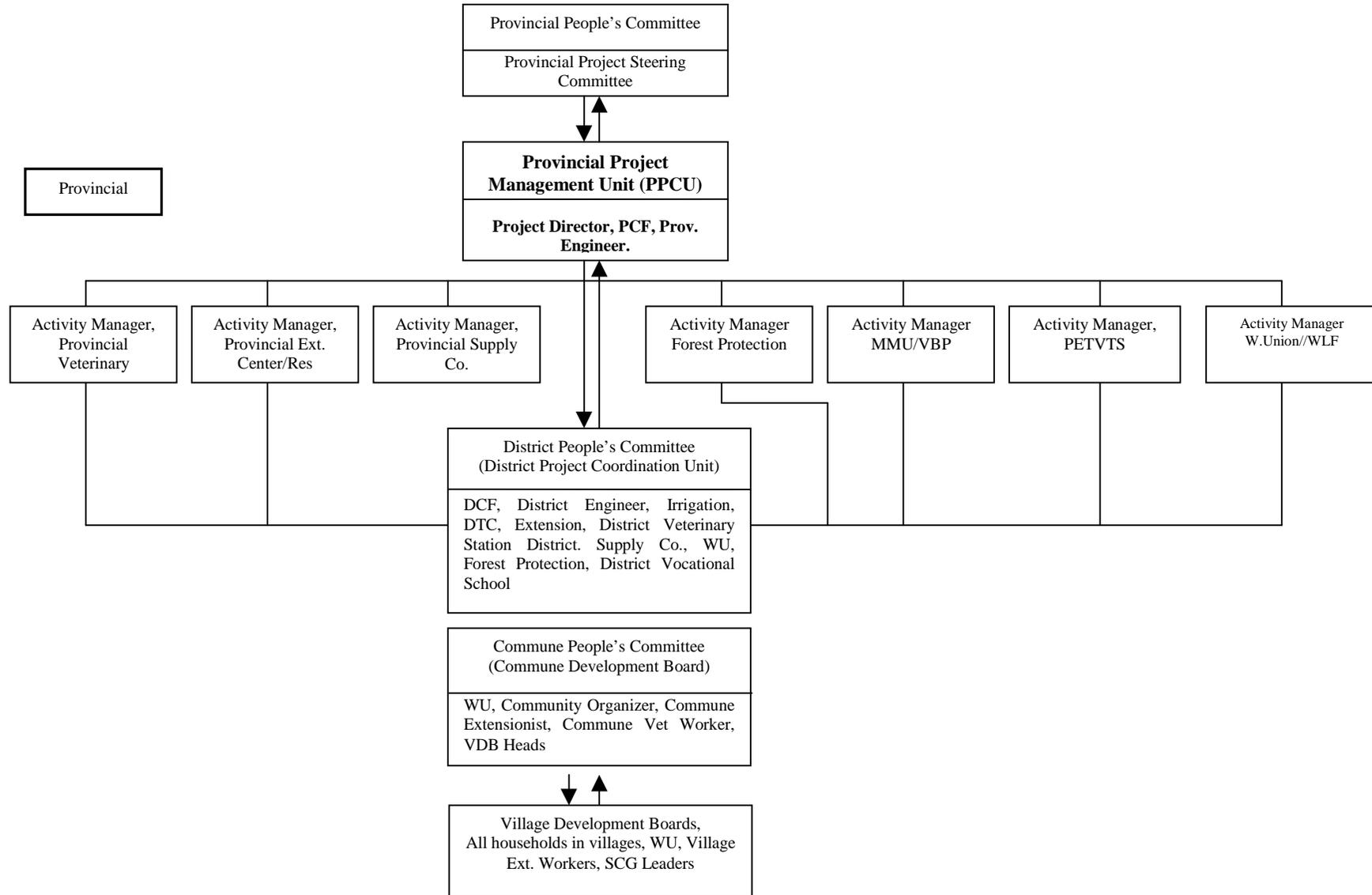
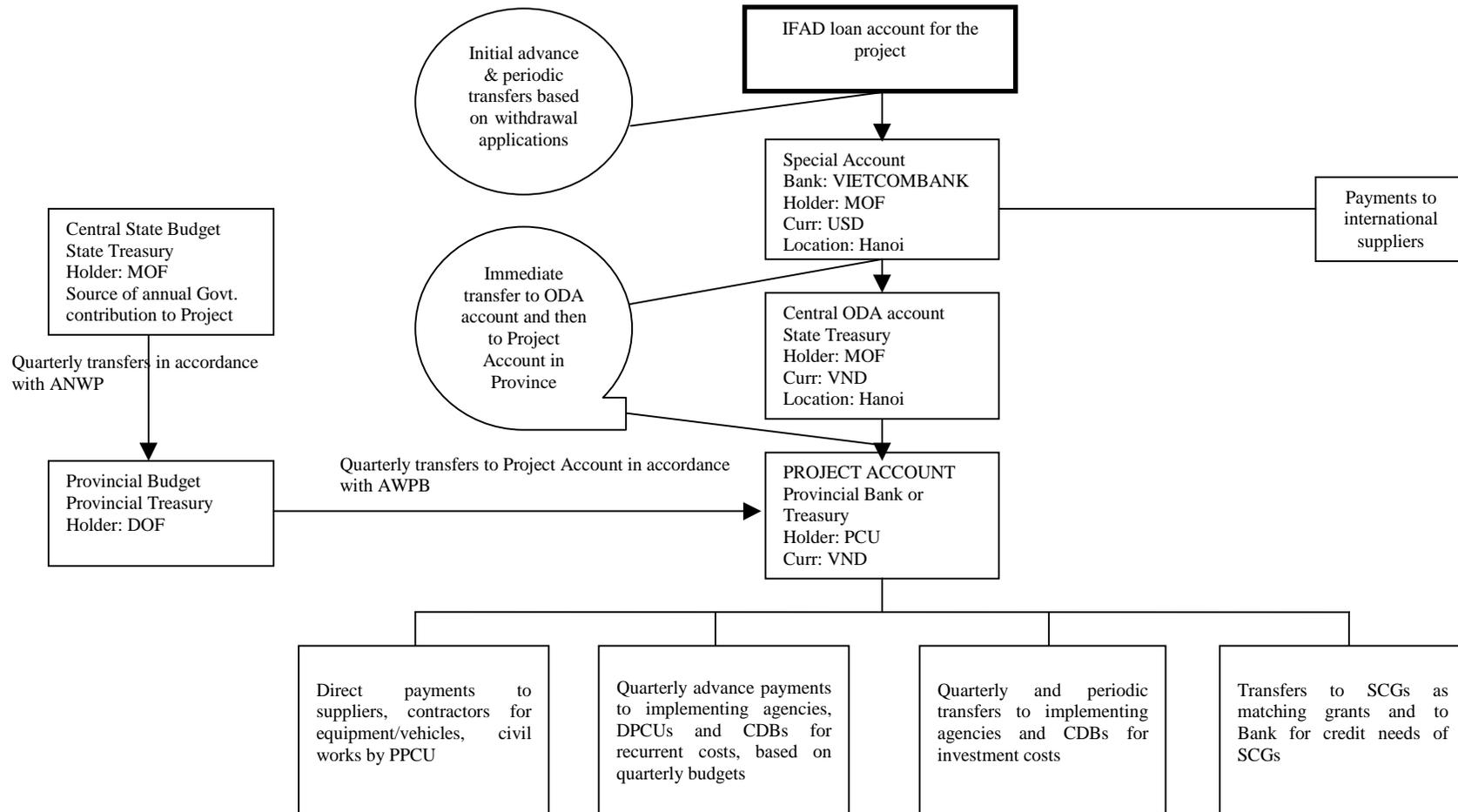


CHART 2: FLOW OF FUNDS



FINANCIAL ANALYSIS

1. Five representative household models have been constructed to demonstrate the potential impact of the project on individual farm based households. The models are based on an average household size of five persons, and are differentiated in terms of household resource base (including both land holding and ownership of livestock) and poverty status. Three of the models represent upland households with some access to paddy land (generally very small holdings located on the floors of narrow, highly constricted valleys) while the remaining two do not have paddy and rely solely on upland crops. Forest garden production has been incorporated into the analysis as the project will involve the allocation of additional forestland to households/communities, and the promotion of increased production from these allocated areas. Home gardens have not been included as they cover a very small area and production is mainly consumed (by the household or for animal/fish feed).

The main characteristics of the five models are presented in Table 1.

Table 1: Main Features of the Representative Household Models

Feature	Model 1	Model 2	Model 3	Model 4	Model 5
Basic farming system	Access to paddy	Access to paddy	Access to paddy	No paddy	No paddy
Poverty status	Average	Poor	Very poor	Poor	Very poor
Without project					
Land holding (ha)					
Irrigated paddy	0.3	0.1	0.05	0	0
Rainfed paddy	0	0.1	0.05	0	0
Upland crop area	0	0.02	0.05	0.3	0.1
Forest garden	0	1	0	1	0
Total area	0.3	1.22	0.15	1.3	0.1
Livestock					
Buffalo (yes or no)	yes	yes	no	no	no
Fattening pigs	3	2	1	1	0
Breeding sows	0	0	0	0	0
Fish ponds (m ²)	400	800	0	0	0
With project					
Land holding (ha)					
Irrigated paddy	0.3	0.1	0.1	0	0
Rainfed paddy	0	0.1	0.0	0	0.05
Upland crop area	0	0.02	0.05	0.3	0.1
Forest garden	0	1	0.5	1	0
Total area	0.3	1.22	0.65	1.3	0.15
Livestock					
Buffalo (yes or no)	yes	yes	yes	no	no
Fattening pigs	3	2	2	2	1
Breeding pigs	1	0	0	1	0
Fish ponds (m ²)	400	800	0	0	0

2. **Model 1.** This model represents the situation of an average household with access to a larger-than-average area of paddy. Modelled improvements include paddy intensification and establishment of a sow-breeding enterprise.

3. **Model 2.** This model represents the situation of a poor household with access to an average area of paddy land (half irrigated), as well as an average area of upland for crop production. Modelled improvements include crop improvement, increased production from allocated forestland, and development of a small fish pond.

4. **Model 3.** This model represents the situation of a very poor household with access to a below-average area of paddy land and upland. Modelled improvements include irrigation development, crop improvement and increased production from allocated forestland.

5. **Model 4.** This model represents the situation of a very poor household without any paddy land. Modelled improvements include crop improvement for upland crops, increased production from allocated forestland, establishment of a pig-breeding enterprise, and an increase in the number of fattening pigs from one to two.

6. **Model 5.** This model represents the situation of a very poor household. Modelled improvements include reclamation of 0.05 ha of land for rainfed paddy production, crop improvement and the establishment of a pig-fattening enterprise.

7. Table 2 below summarizes the expected impact of the project on household incomes for the five representative household models:

Table 2: Impact on Household Incomes

Model	Net Farm Income (Th. VND/hh)			Return to Labour (Th. VND/day)		
	WOP	WP	Incr.	WOP	WP	Incr.
Model 1	4 125	7 110	2 985	22.4	27.9	5.4
Model 2	2 653	6 251	3 598	16.3	35.4	19.2
Model 3	1 163	3 942	2 779	14.3	28.4	14.0
Model 4	1 336	6 976	5 640	9.8	32.0	22.2
Model 5	237	1 623	1 387	19.7	21.4	1.7

8. For the five models analysed, the potential benefit of the project in terms of incremental household income is substantial, especially in the case of households that benefit from increased allocations of forestland. In terms of percentage increase, net incomes increase by 70% (Model 1) up to nearly 600% (Model 5). These large increases reflect the extremely low household incomes in the without project situation.

9. The significant increase in net income indicates that the loan servicing capacity of these households will also rise. All models demonstrate sufficient capacity with the project to borrow for enlarging the scale of livestock diversification and/or for starting up microenterprise activities.

10. With the exception of Model 4, the projected with-project return to labour is approximately twice the official unskilled wage rate of VND 15 000 a day. For Model 4, the with project return to labour is approximately equal to the official rate. It should be noted, however, that in remote areas the prevailing wage rate is only VND 5-10 000 a day, and opportunities for paid labour are scarce and irregular.